

Charenton *magazine*

N° 194 - OCTOBRE 2014



**Luc Ferry
inaugure
la maternelle des 4 Vents**

EVAN FOURNIER

En bronze et fier de l'être



En 2007, Evan (1^{er} à gauche) est déjà reçu par le Maire avec l'équipe des Minimes sacrée Champions de France

Tout auréolé de sa superbe médaille de bronze obtenue avec ses coéquipiers de l'équipe de France lors de la Coupe du monde de basket-ball, Evan Fournier a tenu à venir saluer son club de cœur, la Saint-Charles, où il a effectué ses premières armes et avec laquelle il avait été champion de France minimes.



Le temps est déjà loin où Evan Fournier et ses copains charentonnais remportaient le titre de champion de France en minimes avec la Saint-Charles. C'était en 2007.

Aujourd'hui, en 2014, Evan Fournier est médaillé de bronze et évolue dans la prestigieuse ligue américaine de la NBA. Quel chemin parcouru par Evan qui a gardé toute sa simplicité et sa gentillesse là où d'autres auraient pu prendre très vite la grosse tête.

C'est donc tout naturellement que sa première visite a été pour ses amis et surtout pour les jeunes basketteurs charentonnais heureux de le voir. Il a dédié à tout va et les appareils photos ont crépité.

Charenton Magazine a, lui aussi, eu la primeur de rencontrer Evan qui a livré ses impressions après la belle épopée de l'équipe de France au bout d'un suspense comme seul le basket-ball sait nous en réserver avec cette série incroyable de lancers francs en fin de match contre la Lituanie.

Charenton Magazine : Comment avez-vous vécu cette Coupe du monde alors que c'était votre premier grand tournoi international avec cette équipe ?

Evan Fournier : J'ai surtout beaucoup appris au contact de joueurs comme Boris Diaw ou Nicolas Batum. Il m'a fallu aussi me réhabituer au basket européen. Le jeu y est très différent de celui pratiqué aux Etats-Unis.

On repart avec la joie de cette 3^e place qui est historique, mais aussi quelques regrets de ne pas avoir battu les Serbes en demi-finale après avoir éliminé la grande équipe d'Espagne.

Charenton Magazine : On a surtout aimé la formidable solidarité régnant entre vous, notamment dans les dernières minutes du match contre la Lituanie où les joueurs sur le banc se serraient les coudes. Pouvez-vous nous décrire l'ambiance régnant dans cette équipe ?

Evan Fournier : Effectivement, même si l'équipe

est composée de plusieurs générations de joueurs, nous sommes une bande de potes très proches, très soudés. C'était nécessaire car nous avons eu des moments compliqués dans cette coupe du monde. Les liens entre nous sont très forts et cela nous servira pour les prochaines échéances.

Charenton Magazine : A titre personnel, quels sont vos objectifs pour la saison à venir avec l'équipe d'Orlando ?

Evan Fournier : C'est un nouveau challenge pour moi après avoir évolué à Denver. Orlando est une équipe jeune. Nous n'avons pas d'objectifs chiffrés, mais nous jouerons bien sûr tous les matchs (82 matchs en saison régulière en NBA) pour les gagner. Avec l'équipe de France, l'objectif sera bien sûr l'Euro 2015 où Tony Parker et d'autres joueurs viendront nous rejoindre.

Charenton Magazine : Un dernier mot sur votre retour à Charenton...

Evan Fournier : C'est un plaisir. La Saint-Charles représente beaucoup pour moi. Mes meilleurs amis sont ici. C'est mon club de cœur et il le restera. ■



Jean-Marie Brétillon, Nicolas Absalon, Fabrice Canet, Evan Fournier et Benoît Gailhard



Madame, Monsieur, chers Charentonnais,

Dans ce climat de rentrée morose, ce fut une réelle fierté que d'accueillir à Charenton Evan Fournier, jeune basketteur formé à la Saint-Charles, aujourd'hui médaillé de bronze avec l'équipe de France de basket-ball. Bien qu'il ne soit âgé que de 22 ans, Evan Fournier est déjà un modèle pour les plus jeunes et il suffisait d'observer l'engouement qu'il a suscité lors de son passage aux gymnases Tony Parker.

Autre visite de marque à Charenton, celle de l'ancien ministre de l'Éducation Nationale et philosophe, Luc Ferry, qui a pris plaisir à venir inaugurer notre nouvelle école maternelle des 4 Vents. Très attaché à la lutte contre l'illettrisme, il a cité Victor Hugo pour résumer tout l'apport de l'instruction : " une école que l'on ouvre, c'est une prison que l'on ferme ".

C'est effectivement la connaissance et le savoir qui apportent la liberté.

Souhaitons à nos enfants que leur passage aux 4 Vents leur fera aimer l'école.

Un mois après la rentrée scolaire, il est encore trop tôt pour établir un bilan des nouveaux rythmes scolaires. Pour les enseignants, pour les familles, pour les enfants, les habitudes sont chamboulées. Pour sa part, comme elle l'a toujours fait, la Ville s'attache à proposer des écoles de qualité. La dernière en date, celle des 4 Vents, est une réussite alors que nous comptons nous atteler maintenant à la construction d'une nouvelle école élémentaire rue Anatole France.

Autre accueil auquel je suis particulièrement attentif, celui des nouveaux habitants. Charenton est une ville agréable à vivre et cette réputation n'est pas usurpée puisque nombreux sont ceux qui viennent s'établir dans notre commune. Souhaitons-leur la bienvenue !

Outre les travaux et les projets qui ne manquent pas et qui sont présentés dans ce numéro et après avoir évoqué nos jeunes, je m'attarderai sur nos seniors en espérant qu'ils seront nombreux à participer aux différentes activités proposées durant la Semaine bleue. Dans cette période difficile, spécifiquement pour les personnes retraitées, la Ville reste attentive à ce que nos aînés y soient heureux.

Accueil des jeunes et des moins jeunes, il y en a pour tous les âges à Charenton ! ■

Votre Maire, **Jean-Marie Brétilion**
Conseiller général du Val-de-Marne

FESTIVITÉS

Une boum pleine de "peps" !

Cette année, le mauvais temps estival a contraint la Ville à reporter cette manifestation très attendue de début juillet à fin août ! A quelques heures de la rentrée, la boum a fait de très nombreux heureux le 30 août dernier ! Avec le DJ Vincent Leclerc aux manettes de cette soirée dansante, il n'a pas fallu longtemps pour que la foule rassemblée sur la place Briand vibre et s'amuse dans la bonne humeur, **toutes générations confondues**, pour exécuter des chorégraphies et pour faire le show sous les étoiles et les jeux de lumière...

Cette année, DJ Vincent avait à ses côtés un jeune assistant, Jonah Bensoussan. Ce jeune Charentonnais de 15 ans seulement avait montré beaucoup d'enthousiasme et de motivation pour participer à cette soirée. Son vœu a été exaucé et il s'est très bien débrouillé. Cette soirée, c'est sûr, il n'est pas prêt de l'oublier ! ■

Retrouvez la Boum en images sur la galerie photos, www.charenton.fr



PETITE ENFANCE

Informers les futurs parents

Le lundi 15 septembre, parents et futurs parents ont été nombreux à participer à la deuxième réunion d'information et de présentation des différents modes de garde proposés par la Ville. Occasion idéale de rencontrer des professionnels et Caroline Campos-Brétilon, Maire adjoint en charge de la Petite enfance, elle permet surtout de bien se renseigner avant de choisir le mode de garde de son enfant et de poser librement toutes les questions que peuvent se poser les parents.

Le succès rencontré par les 2 premières rencontres conforte la Ville dans l'idée de communiquer directement avec les familles. C'est pourquoi elle continuera à proposer ces réunions à l'avenir.

Prochaine réunion d'information : le lundi 17 novembre, à 14h à l'Hôtel de Ville. Inscriptions au 01.71.33.51.34 ou par courriel petiteenfance@charenton.fr avant le 12 novembre. ■

A group of people, including men, women, and children, are walking outdoors. Some are wearing blue shirts, representing new residents. They are walking along a path with trees and buildings in the background.

NOUVEAUX HABITANTS

Une matinée pour faire connaissance avec leur ville

Le 20 septembre dernier, le Maire Jean-Marie Brétilon, a reçu en mairie les nouveaux habitants. Celles et ceux qui se sont installés récemment à Charenton ont pu découvrir les différents quartiers qui font l'histoire et le charme de la ville.

Avec son équipe, il a pris le temps de partager quelques anecdotes,

de délivrer des informations concrètes sur les équipements sportifs, culturels en endossant le costume de guide en toute décontraction.

Les participants, très nombreux cette année, ont beaucoup apprécié cet accueil chaleureux, comme une marque d'attention qui leur était faite en cette rentrée. ■



Forum des associations

Commencer l'année du bon pied !

C'est la fête ! Dans les allées du marché couvert, les Charentonnais se retrouvent, se renseignent, procèdent aux inscriptions puis prennent le temps de profiter des démonstrations.

Le Forum des associations a eu lieu le dimanche 7 septembre dernier, marquant le début de l'année dans la plus grande convivialité. Dynamiques, solidaires, enthousiastes : les bénévoles des associations ont donné le ton pour entamer une année pleine d'activités. Rejoignez les ! ■



Une rentrée scolaire, c'est un peu comme un morceau de musique : il faut un compositeur, des instruments, des interprètes et une part de sensibilité.

A Charenton, jusqu'ici, chacun connaissait sa partition. Rentrée après rentrée, tout était mis en œuvre pour assurer aux écoliers un quotidien stable et rassurant.

Cette année, comme le Ministère de l'Éducation nationale l'impose, la réforme des rythmes scolaires a été appliquée. L'harmonie s'en est naturellement trouvée bouleversée.



EDUCATION

Une rentrée au rythme

La nouveauté de cette année, c'est la demi-journée supplémentaire d'enseignement le mercredi matin pour les établissements publics et privés. Les 6 écoles maternelles et les 5 écoles élémentaires et leurs 2 460 élèves charentonnais ont donc vu leurs habitudes bouleversées.

Marie-Hélène Magne, Maire adjoint en charge de l'enfance, l'éducation et de l'enseignement secondaire, explique que *"ces nouveaux horaires impactent tout le monde, les enfants en premier lieu, mais aussi les familles, les partenaires et les professionnels. C'est inévitable, il y a eu quelques ajustements à faire les premières semaines de septembre et les équipes mettent du cœur à l'ouvrage pour trouver une organisation satisfaisante."* Et de rappeler que la mise en place a nécessité beaucoup d'énergie, puisqu'il a fallu recruter en augmentant le nombre d'adultes encadrants et le nombre d'heures de présence.

Comme l'équipe municipale s'y était engagée, elle fera un premier bilan auprès des équipes et des parents dans les prochains mois.

Il n'en reste pas moins que l'année scolaire sera ponctuée, comme à l'habitude, de projets culturels et riches en découvertes : **intervenants musicaux** (appelés aussi Dumistes) dans les classes, ateliers à l'espace Art et Liberté pour éveiller les petits aux **arts plastiques** avec, dès la rentrée, un travail en rapport avec l'exposition "Têtes de l'Art". Certains enfants passeront le **"permis piéton"**, une initiative menée en partenariat avec la Police municipale.

D'autres encore pratiqueront l'escrime ou le tennis de table... Par ailleurs, quinze classes partent en séjour "découverte", avec chacune un projet pédagogique bien défini comme, par exemple, sur les pas de Brassens, Pagnol...

La rubrique "éducation - enfance" du site Internet de la Ville a fait peau neuve, délivrant des



de nouveaux horaires !

informations pratiques et utiles, en renfort de " l'espace famille " qui sert d'interface avec les activités périscolaires et qui permet de régler les factures en ligne. Les nouveaux parents peuvent contacter le service Enfance pour obtenir leur code d'accès au 01.46.76.47.80. **A toutes les familles, il est rappelé qu'il convient d'adresser à ce même service l'avis d'imposition 2014 avant le vendredi 28 novembre afin de calculer les tarifs pour l'année 2015.**

De l'école au collège

Au collège la Cerisaie, **716 jeunes** adolescents ont fait leur rentrée. Découverte des emplois du temps, explications des règles de vie, présentation des temps forts de l'année : pas de temps à perdre pour ces jeunes qui s'apprennent à enchaîner trimestre après trimestre. L'année file vite et les programmes sont denses et très chargés. Ils définissent des connaissances essentielles et des méthodes à acquérir. Ces apprentissages ne

En septembre, un groupe d'élèves du collège la Cerisaie s'est rendu en Allemagne



sauraient être complets sans l'apport des expériences, des partages de témoignages, des visites.

Un groupe de 19 élèves germanistes de 4^e et 3^e est déjà parti le mois dernier à Berlin. Ce voyage fait suite à la venue de jeunes allemands en juin dernier à Charenton. L'année prochaine, d'autres auront la chance de faire du ski ou de

découvrir Barcelone. Au cours de l'année, il est encore prévu des visites au Mémorial de Péronne, au MacVal de Vitry-sur-Seine et au festival international du film de femmes de Créteil : le collège ne manque pas de projets !

Entre les murs du collège, les jeunes ont la possibilité de choisir des options dans lesquelles



ils pourront développer certaines compétences, affiner leur sens critique et apprendre à respecter l'avis des autres. A titre d'exemple, un groupe de jeunes de la 3^e découverte professionnelle se rendra au Théâtre des 2 Rives dans le cadre d'un partenariat avec l'établissement pour y aborder, tout au long de l'année, les métiers du spectacle et de la communication. Lieu d'apprentissage mais aussi lieu de vie, le collège propose des **activités de loisirs**, avec

une chorale, des ateliers, du sport (avec l'UNSS*, qui fonctionne le mercredi après-midi) ou encore la possibilité de pratiquer l'anglais sous la forme de discussion avec une intervenante anglophone une fois par semaine.

Enfin, depuis de nombreuses années, le collège dispose d'un site Internet. Horaires, renseignements divers, rien ne manque, surtout pas l'ENT, **outil précieux** pour les familles et les équipes ! Il s'agit d'un " Espace Numérique de Travail ". A

chaque élève est attribué un identifiant et un mot de passe pour accéder à un cahier de textes. Il est également possible de communiquer avec les professeurs (pour les parents seulement) ainsi que de télécharger et sauvegarder des documents lorsque les élèves travaillent au sein de l'établissement. Un lien tout naturel est fait vers le site du Centre de Documentation et d'Information, permettant de faire des recherches d'ouvrages et d'accéder aux actualités livrées sur les révisions, les concours et les rencontres organisées.

Du collège au lycée

Sur les 635 élèves qui fréquentent l'établissement de la rue de l'Embarcadère, 302 sont Charentonnais. Le lycée polyvalent Robert Schuman effectue cette année sa sixième rentrée. Les récents résultats du Baccalauréat sont encore dans les mémoires, avec des taux de réussite très satisfaisants : 94,7% de réussite dans la filière générale, 90 % dans la voie technologique et 94,6 % pour les bacs professionnels. Tout ici incite les élèves à travailler, à trouver leur propre parcours et à développer talents et ambitions. L'objectif du lycée est assumé : il doit à la fois s'inscrire dans une dimension européenne et défendre pour chaque jeune le meilleur niveau de savoirs.

La réussite des lycéens est au cœur de tous les projets portés par les équipes éducatives. Aussi, dès leur entrée en 2nde, les élèves sont-ils invités à réaliser des stages, à rencontrer des professionnels pour devenir autonomes et

**Union Nationale pour le Sport Scolaire*



Emploi

La ville recrute des animateurs (BAFA ou en cours) pour les temps de restauration scolaire, les accueils du soir, le mercredi de 11h45 à 18h45 et pour les prochaines vacances scolaires.

Envoyer une lettre de motivation accompagnée d'un CV à M. le Maire
48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont ■

responsables. Ces adultes de demain sont amenés à formuler le plus tôt possible des vœux d'orientation et sont encouragés à poursuivre leurs études en enseignement supérieur afin d'obtenir de vraies perspectives d'emploi.

Une fois de plus, l'année s'annonce riche en enseignement et en découverte pour nos lycéens, avec des projets culturels portant sur le théâtre ou le cinéma et des projets citoyens " égalité filles garçons ". Certains franchiront les portes des frontières avec des séjours en Andalousie, au Royaume-Uni ou dans les Alpes quand d'autres s'attacheront à travailler sur la question des médias ou sur un projet de coopération avec le lycée français de Mexico. **Tout sera prétexte pour apprendre et se construire au contact des autres ! ■**



RÉSULTATS D'EXAMENS

Bravo à nos diplômés

Félicitations aux jeunes Charentonnais qui ont passé leur examen avec succès et bonne continuation à eux dans la poursuite de leurs études.

Brevet des collèges des élèves de la Cerisaie

- 145 admis au Diplôme National du Brevet
- 83,5% de réussite, dont 27% de mentions très bien, 21% de mentions bien et 35% de mentions assez bien.

Brevet des collèges des élèves de Notre Dame des Missions

- 159 admis au Diplôme National du Brevet
- 100 % de réussite, dont 25% de mentions très bien, 57% de mentions bien et 59% de mentions assez bien.

Baccalauréat des élèves de Robert Schuman

- 182 admis au Diplôme du baccalauréat
- 94,7% de réussite dans la filière générale, dont 100% dans la filière L et 96% dans la filière S.
- 90% dans la voie technologique
- 94,6% pour les bacs professionnels

Baccalauréat des élèves de Notre Dame des Missions

- 130 élèves admis au Diplôme du baccalauréat
- 99,24% de réussite, dont 100% dans la filière L, 100% dans la filière ES et 98,59% dans la filière S. ■

Bienvenue à



Valérie Maunoury,

Directrice de l'école maternelle Champs des Alouettes

" J'aime travailler avec les enfants, les voir progresser et les accompagner tout au long de l'année. J'ai conscience qu'avec ce poste de direction, mes missions vont s'élargir. Ma façon de travailler va devoir changer aussi, puisque je vais être durant 75 % de la semaine avec mes élèves et que le reste du temps, je vais devoir être à l'écoute de tous et veiller au bon fonctionnement de l'école. Comme je connais déjà l'équipe et le quartier, tout ceci sera facilité ! "



Samy Belkilani,

Directeur de l'école maternelle Port-aux-Lions

" J'étais l'année dernière en poste à l'école Desnos, c'est pourquoi en arrivant à Port-aux-Lions, je suis heureux de retrouver des familles et je connais bien le quartier. Quand l'occasion s'est présentée à moi d'occuper les fonctions de directeur, je n'ai pas hésité ! C'est une façon de découvrir encore un nouvel aspect du métier. Mes journées ne se ressemblent pas, je trouve vraiment du plaisir à exercer cette profession. On est utile et on partage : c'est ce que je retiens de cette belle expérience. " ■

ALSH

C'est bientôt le retour des vacances !

Les premières semaines de classe viennent à peine de s'écouler que déjà le service municipal Jeunesse est prêt à dévoiler son programme d'activités pour les vacances d'automne. Les jeunes de 11 à 17 ans vont avoir l'embaras du choix parmi un vaste panel de sorties et d'animations sur place. **Du lundi 15 au samedi 20 octobre**, c'est Halloween qui sera le thème central des activités. Sont prévus des ateliers

créatifs (créations de décors, déguisements), des jeux de société, des projections de films pour frissonner et des goûters animés tous les après-midi. **Les 21 et 22 octobre**, un groupe de 15 jeunes partira en TGV pour Poitiers, afin de découvrir les nombreuses surprises que réserve le Futuroscope. Enfin, **au cours de la 2e semaine de vacances**, il sera possible de participer à des ateliers d'écriture tous les après-midi et de

mettre cette production en images sous la forme d'un clip vidéo. Le dernier événement à noter est **la soirée du vendredi 31 octobre**, de 18h à 21h, avec une fête d'Halloween déguisée et dansante.

Retrouvez sur le www.charenton.fr la programmation détaillée de ces vacances. Renseignements au 01.46.76.44.54 et sur place au 7bis, quai de Bercy ■



UN COUP DE POUCE POUR LES 18-25 ANS

Nouvelle édition de la bourse au permis de conduire

Le point information Jeunesse propose, depuis 2011, un dispositif visant à aider les jeunes à obtenir leur permis de conduire. Le précieux sésame tant convoité reste en effet fort onéreux et la Ville, qui en est consciente, affirme son souhait d'aider les jeunes à décrocher leur permis. C'est pourquoi elle propose aux jeunes d'obtenir une bourse, à condition de déposer leur demande **avant le vendredi 14 novembre**. Pour cela, il faut remplir un certain nombre de conditions : être Charentonnais depuis au moins 1 an, être suivi par la Mission locale, avoir entre 18 et 25 ans, être inscrit dans une auto-école* charentonnaise partenaire du dispositif et avoir obtenu son "code" (examen théorique) depuis moins de deux ans. En contrepartie d'une aide financière, le jeune s'engage à assurer 50h de bénévolat auprès d'associations ou de services municipaux.

Dossier à déposer avant le 14 novembre, auprès du point information Jeunesse. 7 bis, quai de Bercy - Tél. 01.46.76.44.48 ■

*Auto-Ecoles Liberté, CER, Cpermis



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Une semaine pour sensibiliser les jeunes

Tout au long de l'année, le point information Jeunesse met en place des manifestations pour impliquer les jeunes dans des engagements citoyens. **Du lundi 13 au vendredi 17 octobre prochains**, c'est la question de la prévention routière qui sera abordée sous diverses formes au sein de l'espace Jeunesse. Avec "la route, un espace à partager", le PIJ souhaite sensibiliser les 11-25 ans aux dangers de la circulation tout en délivrant des informations et des outils pour mieux responsabiliser l'ensemble des usagers. De nombreux intervenants seront présents avec des expositions, des animations, des ateliers 2 roues ou simulateurs de conduite. Des classes de collégiens et de lycéens participeront à ces actions de prévention ainsi que des jeunes de l'ALSH*. ■

*Accueil Loisirs Sans Hébergement

L'EMBARRAS DU CHOIX

Les ateliers socio-culturels ont la part belle

Le service municipal Jeunesse déploie cette année un vaste programme d'activités pour les 11-17 ans. Du lundi au samedi, les équipes mettent en place des temps ludiques et de nombreuses animations.

Au-delà de ces moments de partage, les jeunes peuvent s'inscrire à des ateliers socio-culturels pour découvrir et pratiquer une discipline sportive ou culturelle. Guitare, chant, batterie, théâtre, danse : les propositions faites aux adolescents sont nombreuses.

Il reste des places, aussi, **venez faire gratuitement un cours d'essai** au 7bis, quai de Bercy.

Renseignements et inscriptions au 01.46.76.44.54 ■

RENTRÉE EN FÊTE

L'école maternelle des 4 Vents inaugurée



1^{re} rentrée officielle pour l'école maternelle des 4 Vents. Dans la rue Gabriel Péri, l'établissement scolaire se reconnaît à ses jeux d'emboîtements des façades, de larges baies vitrées et des motifs incrustés dans le béton. Les enfants ont déjà pris leurs habitudes dans ces lieux colorés, modernes et très harmonieux. L'école peut accueillir 8 classes et dispose d'une vaste salle de restauration et de différentes salles thématiques (atelier cuisine, salle de motricité, bibliothèque...).



Pascal Brand, vice-Président de la CAF du Val-de-Marne

Un ALSH, accueil de loisirs sans hébergement, situé au rez-de-chaussée, a bénéficié de la participation financière de la Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne.

Le 16 septembre dernier, en présence de nombreux enfants et de leurs parents, l'école des 4 Vents a été inaugurée par le Maire, Jean-Marie Brétillon, et par Luc Ferry, ancien Ministre de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche. Après le dévoilement de la plaque inaugurale, ils ont parcouru les différents espaces de vie de l'école. ■



STRUCTURE PETITE ENFANCE

Réaménagement et extension du multi-accueil Paris

Comme elle s'y était engagée, l'équipe municipale ouvre, en cette rentrée, un dossier important pour notre ville et ses usagers : le réaménagement et l'extension du multi-accueil Paris. Cette opération permettra de mieux répondre aux attentes des familles et d'ouvrir un Relais d'Assistantes Maternelles au cours de l'année 2015.

A plusieurs reprises, vous avez eu le loisir de le lire dans ces colonnes : Charenton, avec ses 8 multi-accueils (6 crèches municipales et 2 haltes-garderies), sa crèche familiale et les 55 berceaux dont elle est réservoir au sein de 2 multi-accueils privés, a, selon les normes de l'Organisation Mondiale de la Santé, une capacité d'accueil bien supérieure à ses préconisations (1 crèche pour 10 000 habitants). A ces structures, toutes municipales (il n'y a aucune crèche départementale sur le territoire charentonnais), s'ajoutent 80 assistantes maternelles agréées du secteur libre, des gardes à domicile et des gardes partagées.

Pourtant, même si la Ville répond favorablement à une demande de place en crèche sur deux, le nombre de berceaux proposés dans les structures multi-accueil reste insuffisant. Malgré la conjoncture économique et le manque de terrains constructibles, la Ville n'a de cesse de rechercher des solutions pour les futurs et jeunes parents et tendre vers la meilleure satisfaction possible des familles.

Mutualiser pour plus d'efficacité

Les réflexions menées dans le cadre du projet "Cœur de ville" ont conduit l'équipe municipale à s'intéresser de près au multi-accueil Paris situé dans le square Jules Noël et d'y déceler, après une étude approfondie, l'opportunité d'y réaliser des travaux de réaménagement et d'extension aptes à rendre ce bâtiment plus efficient. Cette réhabilitation du bâtiment va permettre d'améliorer la fonctionnalité et l'organisation de la structure, d'offrir davantage de surfaces aux espaces de vie des petits, moyens et grands. Il répondra aux exigences en termes de réglementation pour la

liaison froide de la restauration, de normes d'accessibilité aux personnes en situation de handicap et d'optimisation des performances techniques du bâtiment (chauffage, ventilation, etc. . .).

Grâce à cette opération qui devrait débuter au cours du 1^{er} semestre 2015 pour un an de chantier, la superficie du bâtiment existant sera accrue, atteignant environ 350 m² et aménagée de manière à pouvoir accueillir le multi-accueil et la crèche familiale jusqu'alors située au rez-de-chaussée du centre Alexandre Portier de la rue des Bordeaux.

La mutualisation de cette structure aura deux conséquences avantageuses :

- la possibilité d'accueillir plus d'enfants qu'aujourd'hui, grâce à l'ouverture de 12 berceaux supplémentaires,
- la création, courant 2015, d'un Relais d'Assistantes Maternelles en lieu et place de la crèche familiale existante.

Un projet construit pour le bien-être des enfants et des personnels

L'emprise de l'ancien bâtiment accueillera à l'avenir tous les espaces consacrés à l'accueil des familles, aux locaux administratifs, techniques et dédiés au personnel ainsi qu'à une cuisine adaptée à la préparation de repas pour les enfants. Ce dernier point est un véritable plus pour les parents qui ne seront plus dans l'obligation, comme par le passé, d'apporter les repas des enfants déjeunant dans la structure.

Ce nouvel aménagement permettra aussi à la Ville de recevoir davantage d'enfants sur l'heure du déjeuner. Les salles dédiées au repos et

aux activités des enfants sont prévues dans l'extension. Salles de change, vestiaires, bibéronnerie, dortoirs, salles d'activités, tout est prévu pour accueillir dans les meilleures



conditions possibles les petits usagers des sections "bébés" et "moyens-grands" du multi-accueil. L'espace dédié aux plus grands, d'une superficie de près de 100 m², sera aménagée à l'aide de cloisons modulables ce qui permettra de **regrouper aisément, quatre matinées par semaine, les enfants de la crèche familiale et ceux du multi-accueils.**

Le confort des enfants et du personnel sera également accru par le réaménagement de l'espace de jeux extérieur des "moyens/grands" et la création d'un autre espace jeux destiné aux bébés.

Cet espace global de plus de 160 m² donnera aux enfants la possibilité de profiter d'activités en plein air dans un écrin de verdure ; l'emplacement du bâtiment au cœur du square Jules Noël et son exposition plein sud sont exceptionnels.

Un travail en amont conséquent

L'ampleur de ce projet, la situation particulière du bâtiment au cœur d'un square très fréquenté, la nécessité de délocaliser les enfants durant les travaux dans des locaux répondant strictement aux normes en vigueur, ... voilà autant de

contraintes qui nécessitent un travail conséquent en amont du lancement du chantier.

Les équipes de la ville préparent actuellement l'aménagement du rez-de-chaussée des modulaires installés dans la cour de l'Hôtel de ville. C'est là que seront accueillis, le temps des travaux et en attendant de voir la nouvelle structure sortir de terre, les petits pensionnaires de la crèche familiale. Ils seront rejoints, par la suite, par les enfants du multi-accueil Paris. ■

ESQUISSE POUR LE REAMENAGEMENT ET L' EXTENSION DE LA HALTE-GARDERIE PARIS

Axis Architecture ▼



PISCINE

Reprenez vos habitudes sans crainte

Comme elle s'y était engagée dans ces mêmes colonnes en septembre dernier, l'équipe municipale, après avoir fait procéder à un diagnostic très poussé sur le réseau hydraulique de la piscine, a fait réaliser toute une batterie de travaux pour venir à bout de la légionelle qui avait élu domicile dans les douches.

Il y a plusieurs semaines, les résultats des ultimes analyses sont tombés : **le complexe Télémaco Gouin ne présente aucun risque sanitaire et est à présent totalement apte à recevoir son public.** Ainsi, les usagers de la piscine ont-ils pu reprendre, il y a plusieurs jours maintenant, leurs bonnes habitudes sportives.

La Ville est rassurée par ces résultats mais, par souci d'offrir à ses habitants les meilleures conditions d'accueil dans ses structures,, elle maintient un état de surveillance soutenu sur cet équipement. ■



ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n° 14.241 en date du 8 septembre 2014, le Maire de Charenton-le-Pont a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur la modification du Plan Local d'Urbanisme.

Celle-ci porte notamment sur les points suivants :

- La création d'une nouvelle zone de plan masse UM2 préalablement située en zone UAb (secteur du Pont de Charenton),
- Des modifications diverses dans les autres zones du règlement,
- La décision d'appliquer l'ordonnance du 3 octobre 2013 relative au développement de la construction de logements,
- La suppression de la notion de COS conformément à la loi ALUR.

Monsieur Philippe Roy a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur et Monsieur Patrice Trinquet en qualité de commissaire-enquêteur suppléant, par le tribunal administratif de Melun.

L'enquête se déroulera au service Urbanisme de la Ville (49, rue de Paris, 1er étage), du 1^{er} au 31 octobre 2014 inclus, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h puis de 13h30 à 17h15 ainsi que le samedi 25 octobre de 9h à 12h. Durant ces 31 jours d'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier sur place ou sur le site Internet de la ville (www.charenton.fr). Il sera également possible de consigner ses observations sur le registre d'enquête, de les adresser par courrier au commissaire-enquêteur en Mairie ou encore par mail à l'adresse enquetep.lu@charenton.fr.

Le commissaire-enquêteur recevra en personne les observations du public au service Urbanisme le lundi 6 octobre de 9h à 12h, le mercredi 15 octobre de 14h à 17h, le samedi 25 octobre de 9h à 12h et enfin le vendredi 31 octobre de 14h à 17h. ■



A4

Fermeture d'accès entre le 20 et le 23 octobre

Dans le cadre de travaux d'entretien et afin d'assurer la sécurité des usagers comme des professionnels, il va être nécessaire de fermer certaines bretelles d'accès de l'autoroute A4 **du lundi 20 au jeudi 23 octobre de 22h à 5h.**

Dans le sens Paris-Provence, seront fermées :

- la bretelle de sortie depuis le boulevard périphérique extérieur vers l'A4,
- la bretelle de droite depuis les quais de Bercy vers l'A4,
- la bretelle d'accès Ivry (Pont Nelson Mandela) vers l'A4,
- la sortie N°3 Maisons-Alfort,
- l'axe Quai de Bercy vers A4.

Des déviations seront proposées pour permettre aux conducteurs de rejoindre le Pont de Charenton où l'accès à l'autoroute sera en service.

Dans le sens Provence-Paris, la bretelle de sortie n°2 "Charenton-centre" sera fermée. Les conducteurs devront donc continuer sur l'autoroute et emprunter la sortie n°1 "Ivry", et rejoindre le centre-ville via le pont Nelson Mandela, le quai des Carrières et le rond-point Victor Hugo.

Au contraire, ceux qui souhaitent se rendre à Paris devront rejoindre le quai des Carrières puis le quai de Bercy pour atteindre l'A4 via le giratoire de Bercy. ■

LOGEMENTS SOCIAUX

Quand l'urbanisme dessine le caractère d'une ville

Mettre tout en œuvre pour réaffirmer à long terme le caractère ouvert, harmonieux et dynamique de Charenton tout en favorisant la mixité voulue successivement par les lois SRU et Duflot, voilà deux priorités que l'équipe municipale s'est assignée pour ce nouveau mandat et qu'un projet porté par le bailleur social 3F va illustrer dans les mois à venir.

Fixation à 25% de la part de logements sociaux dans les villes franciliennes en Ile de France, reconversion des immeubles de bureaux en logements, promotion des liens intergénérationnels, voilà des thèmes dont vous avez forcément entendu parler dans les médias. Le Gouvernement tente de pallier le manque de logements en Île-de-France par des mesures directives plus qu'incitatives.

À Charenton, le bailleur social 3F s'est porté acquéreur d'un immeuble de bureaux en partie désaffecté. La Ville lui a proposé de faire de ce bâtiment un outil de mixité intergénérationnelle en dédiant ces logements aux seniors et aux étudiants.

C'est ainsi que, courant 2016, ces 8 000 m² de bureaux, situés non loin de la Villa Bergerac au 72-76 quai des Carrières, se transformeront en 90 appartements (studios et 2 pièces pour l'essentiel) dans un immeuble entièrement repensé de l'intérieur comme de l'extérieur grâce à un projet de réaménagement conçu par le cabinet d'architectes Moatti et Rivière.

Ces professionnels sont reconnus pour avoir été choisis dans le cadre de la rénovation du 1^{er} étage de la Tour Eiffel et la création de l'Historial de Charles de Gaulle aux Invalides ou encore de la Cité internationale de la dentelle et de la mode de Calais.



Moatti-Rivière architectes

Charenton magazine reviendra prochainement sur les détails architecturaux de cette opération mais, comme le visuel ci-contre le montre déjà, un travail a particulièrement été mené pour soigner l'aspect extérieur de la façade jusqu'alors austère et monotone, quasi industrielle, et donner à ce futur immeuble un caractère plus adapté à son environnement et à sa nouvelle destination.

Le projet est en fin de préparation ce qui devrait permettre d'envisager une ouverture de chantier début 2015 pour une durée de 20 mois. ■



Moatti-Rivière architectes

Un projet emblématique

Malgré tous les allègements et dérogations aux obligations et documents d'urbanisme mis en place pour favoriser le changement de destination des constructions, le mouvement reste timide. Pourtant, en Île-de-France, selon la dernière enquête d'Immostat, quelque 3,9 millions de mètres carrés de bureaux sont vacants en grande partie du fait de cette crise dont la France ne parvient pas à s'extraire. Ces bureaux vides ont donc aujourd'hui vocation à faire face à la pénurie de logements en les transformant et en les réhabilitant. L'initiative du bailleur 3F sur notre territoire fait donc figure d'exemple et fut citée durant l'été dans plusieurs quotidiens comme *Le Parisien* ou encore *Libération*. ■

TRAVAUX DE RÉNOVATION

Aux petits soins de nos trottoirs

Pendant l'été, la Ville a procédé à une campagne de rénovation de l'asphalte recouvrant les trottoirs de rues situées aux quatre coins du territoire et plus particulièrement dans le secteur formé par l'avenue de la Liberté entre les rues Churchill et Paris, la rue de Verdun entre l'avenue de la Liberté et la rue Fragonard et enfin la rue de Paris entre l'avenue de la Liberté et la rue de Chanzy.

Ce quartier tire son identité du revêtement de ses trottoirs dotés de petits pavés et de dalles porphyres rouge-brun. Si l'esthétique de cette composition n'a jamais été remise en cause, les affres des hivers et des nettoiemens successifs

ont eu raison des joints et de la stabilité de certains pavés ou dalles. Malgré les travaux de rénovation réalisés par la ville, certains éléments n'avaient cessé de se desceller, ce qui pouvait représenter un risque pour la sécurité des piétons dans ce quartier très fréquenté par les usagers de la station de métro Liberté. Il a donc été décidé de profiter de la période estivale pour reprendre ces trottoirs en conservant des dalles porphyres et des pavés pour garder l'esprit de ce quartier mais en y adjoignant de larges coulées d'asphalte rouge, un matériau plus résistant dans le temps et plus facile à nettoyer. Cette opération se poursuivra prochainement avec la rue Winston Churchill. ■



BRÈVES DE CHANTIER

Vol de câbles électriques

Après la piste d'athlétisme Stéphane Diagana l'été dernier, ce sont les ponts Nelson Mandela et de Conflans qui ont été les cibles de voleurs qui se sont emparés de plus de 400 mètres de câbles électriques. Outre le préjudice financier qui s'élève à près de 15 000 euros, cet acte condamnable a également mis en péril la sécurité des usagers du pont Nelson Mandela privés ainsi de toute source de lumière. ■



Assainissement rue du Général Chanzy

Du 20 août au 10 septembre, la Ville a procédé à des travaux de rénovation de l'assainissement dans la rue du Général Chanzy. Cette opération a permis de mettre à neuf 40 mètres de canalisations et d'installer un système de récupération des eaux de pluie qui assurera une meilleure pérennisation de la voirie. ■



Homogénéisation des espaces verts rue de Paris

Dans le cadre d'un programme pluriannuel, il est envisagé d'homogénéiser l'ensemble des espaces verts ourlant la rue de Paris entre la Porte de Charenton et la place Aristide Briand. L'installation, cet été, de jardinières rehaussées et garnies, pour le moment, de gazon sur toute la partie paire de la rue de Paris entre l'avenue de la Liberté et la rue de Chanzy concourt à la mise en place de ce projet. Celui-ci vise principalement à amener plus de lumière sur cette voie et à mettre davantage en valeur les commerces qui la bordent. ■

DONNER AU LIEU DE JETER

Le service espaces verts vous donne rendez-vous

L'arrivée de l'automne va très prochainement avoir raison des plantations qui ont embelli nos rues durant tout l'été pour laisser place à des espèces plus résistantes aux conditions climatiques qui nous attendent au cours des prochains mois.

Aussi, comme les années précédentes, Charenton organisera dans quelques semaines l'opération "Donner au lieu de jeter" qui consiste à offrir gracieusement aux Charentonnais qui le souhaitent les plantes estivales qui ne sont pas conservées pour la prochaine campagne de floraison de la ville.

La date précise de cette opération n'est pas encore fixée. Toutefois, **les personnes souhaitant y participer sont invitées à s'inscrire sur le site www.charenton.fr ou par téléphone au 01.46.76.48.12. à compter du jeudi 30 octobre.** ■

PROCHAINEMENT À CHARENTON

Payer son stationnement avec son téléphone, c'est plus facile

Prochainement, le stationnement se simplifie sur le territoire Charentonnais grâce à la mise en place d'un nouveau système de paiement. En effet, grâce au service Paybyphone, plus besoin de carte ni de monnaie, un simple téléphone fixe ou mobile suffira pour que les habitants ou les visiteurs paient leur stationnement. Il s'agit là d'un nouveau service, simple et efficace, que vous devriez être très nombreux à adopter très rapidement !

PayByPhone est un système gratuit qui vous permet d'acheter vos titres de stationnement de manière simple et sécurisée depuis votre mobile, votre téléphone fixe et même votre ordinateur. Il demande quelques minutes d'attention lors de sa première utilisation puisqu'il vous faudra alors créer votre identifiant avec votre numéro de téléphone, une carte bancaire valide et une plaque d'immatriculation ; mais ensuite, vos transactions seront grandement facilitées à Charenton comme dans toutes les villes où le service est disponible. Carte monéo oubliée,

porte-monnaie dépourvu de toute pièce... voilà des désagréments qui vont très bientôt appartenir au passé ! ■



COMMENT ÇA MARCHE ?

Connectez-vous au service
Depuis votre Smartphone et l'application Appstore et Google Play

- Par Internet mobile sur m.paybyphone.fr
- Par Internet sur paybyphone.fr
- Par téléphone en appelant le 01.74.18.18.18 (prix d'un appel local)

Lors de votre première connexion, veillez à vous munir de votre numéro de carte bancaire et de votre numéro d'immatriculation. Ces informations vous seront demandées une seule fois.

1

Situez votre véhicule
Indiquez les 5 chiffres placés sur l'horodateur situé à proximité de votre véhicule.
Ce code permet au système de connaître la zone et le tarif adaptés à votre stationnement.

2

Sélectionnez la durée
Il ne vous reste plus qu'à sélectionner la durée de votre stationnement et qu'à valider en sachant que vous pourrez faire évoluer cette durée à distance (stopper ou prolonger).
Ne soyez pas étonné, **aucun ticket ne vous sera remis** après cette procédure. Avec PayByPhone, les tickets de stationnement sont dématérialisés. Pour le contrôle, les agents de la ville sont équipés de terminaux qui leur permettent de vérifier si vous avez un stationnement actif avec PayByPhone.

3

AVANTAGES

- Plus besoin ni de carte bancaire, ni de monnaie pour votre stationnement
- Achat réalisable à distance, chez vous, au bureau ou depuis votre voiture...
- Possibilité de prolonger ou de stopper un stationnement sans se déplacer
- Facturation au temps réellement stationné
- SMS de rappel 5 minutes avant la fin de votre stationnement
- Possibilité d'utiliser un seul compte pour plusieurs véhicules

La carte Résidant Moneo est maintenue

Depuis mai 2006, avec la mise en place du stationnement résidentiel, les Charentonnais bénéficient d'une carte résidant Moneo pour le paiement du stationnement aux horodateurs de la ville. Si à long terme ce service tendra à disparaître, il n'en est rien pour le moment. Les détenteurs d'une de ces cartes en cours de validité doivent donc se rassurer, ils peuvent, comme par le passé, continuer à l'utiliser pour payer leur stationnement. Informations et renseignements auprès de la Cellule réglementaire - 47 bis, rue de Paris - Tél. 01.46.76.46.86 - m.morin@charenton.fr . ■

LU DANS LA PRESSE

Essilor classée parmi les entreprises plus innovantes

C'est une reconnaissance internationale : les médias français l'ont largement relayé dans leurs colonnes le mois dernier. Essilor, entreprise dont le siège social est basé à Charenton, vient d'être classée par le magazine américain Forbes parmi les "sociétés les plus innovantes du monde." Le groupe est à la **troisième place des entreprises françaises les plus innovantes** après Hermès (13^e rang mondial) et Iliad (29^e rang mondial). Au niveau mondial, le groupe prend la 49^e place du palmarès, parmi lequel on retrouve Unilever, Amazon ou encore Netflix. ■



UN PEU DE DOUCEUR

Des jours heureux pour les tout petits

Cet été, une boutique aux tons roses et poudrés a fait son apparition au 125, rue de Paris. Dans les vitrines, l'univers de bébé est présenté aux yeux des passants. La responsable des lieux, Dominique Zaghroun explique : *"depuis toujours, j'aime le monde des bébés. Pour la boutique, je prends le temps de choisir des articles de naissance, avec des matières et des couleurs douces.*

C'est comme un coup de cœur que je dois moi aussi ressentir, alors je cherche les meilleurs fournisseurs, je vais dans les salons pour trouver les petits trésors". Elle a créé ce lieu en pensant à tout ce qui entourait l'arrivée de bébé dans une famille, avec les dragées, les faire-part, les cadres gravés, les tableaux personnalisés ou encore les layettes et autres doudous. Parmi ses clients, il y a autant les futures mamans que des personnes qui souhaitent faire des cadeaux lors d'une naissance. Un service de broderie permet aussi de customiser les serviettes et petits peignoirs en un temps très rapide : 24h ! Happy days little est ouvert du lundi au jeudi de 10h 30 à 19h, le vendredi de 10h30 à 15h et le dimanche de 10h30 à 14h.

125, rue de Paris - Tél. 06.20.60.91.62
www.dragee-casher.com ■



PROXIMITÉ ET QUALITÉ

Une nouvelle épicerie voit le jour

Depuis quelques mois, un nouveau commerce a ouvert ses portes place des Marseillais. Derrière K Shop, c'est une Charentonnaise dynamique qui est aux commandes, Isabelle Gozlan. Très investie dans le projet, elle est maintenant heureuse de proposer à ses clients une grande variété d'articles dans son établissement flambant neuf. La valeur ajoutée de K Shop ? Isabelle sélectionne des produits casher d'épicerie fine avec beaucoup de soin. En bonne professionnelle, elle sait choisir parmi les marques les plus recherchées, les plus rares qu'elle fait importer pour le plus grand plaisir des gourmets charentonnais. Les connaisseurs seront ravis de retrouver leur marque de cookies américains préférés ! Elle s'est entourée de trois personnes pour, au quotidien, assurer l'accueil, l'approvisionnement et la gestion du magasin qui est ouvert tous les jours de 9h à 20h et le vendredi et le dimanche de 9h à 18h. Charcuterie à la coupe, mais aussi sandwiches et plats à emporter : elle a pensé à tout ! L'épicerie dispose d'un service de livraison, gratuit à partir de 100 €.

K Shop - 3, place des Marseillais
Tél. 01.43.53.33.62 ■



A vos agendas !

- Rappel : la **bourse aux vêtements** organisée par l'association des Familles de Charenton se déroulera **du jeudi 9 au samedi 11 octobre** à l'espace Toffoli.
- Le Lion's Club vous convie à l'espace Toffoli le **samedi 22 novembre** pour sa traditionnelle **Fête du Beaujolais nouveau**. ■



JUMELAGE ALLEMAGNE

25 ans d'amitié entre Charenton et Büren

Au fil des années, la Ville a tissé des liens forts avec plusieurs villes, des liens sincères qui unissent des hommes et des femmes de pays différents. Il y a un quart de siècle tout juste, deux maires, Théo Böhler et Alain Griotteray, engageaient un partenariat entre Büren et Charenton, suite à l'initiative du Chancelier Adenauer et du Général de Gaulle qui avaient fait le premier pas vers la réconciliation en encourageant les communes à créer des jumelages franco-allemands. Depuis, dans un esprit d'ouverture, des échanges réguliers ont lieu entre les deux villes. Ces rencontres entre

Allemands et Français sont toujours source d'enrichissement, tant à travers les échanges scolaires, culturels, politiques ou économiques. Cette amitié durable a été célébrée à l'Hôtel de Ville le mois dernier, en présence de nos voisins allemands, de l'équipe municipale ainsi que du Comité de Jumelage présidé par mesdames Cordier et Quentel. A cette occasion, un arbre, offert par la ville de Büren, a été symboliquement planté pour célébrer ce 25^e anniversaire dans le square Jules Noël par Jean-Marie Brétillon et Burkhard Schwuchow, son homologue allemand. ■

ANNIVERSAIRE

La Croix Rouge française fête ses 150 ans



Le 13 septembre dernier, une cérémonie réunissait de nombreux bénévoles à l'espace Toffoli ; toutes et tous unis par une même volonté d'œuvrer pour les valeurs de la Croix Rouge Française. Depuis 150 ans, **des générations se succèdent pour transmettre un esprit d'engagement** avec des principes forts comme l'humanité, l'impartialité, la neutralité, l'indépendance, le volontariat, l'unité et l'universalité. Pour mémoire, c'est en juin 1859 qu'**Henry Dunant**, un homme d'affaires suisse assiste par hasard à la bataille de Solferino, en Italie. Effaré à la vue de milliers de blessés agonisant sans secours, détroussés par des voleurs, il choisit d'agir et d'improviser des secours sans distinction entre les belligérants. En 1864, se crée la Société de

Secours aux Blessés Militaires, ancêtre de la Croix Rouge Française. **La délégation de Charenton/Saint-Maurice sera, elle, créée en 1940.** Depuis, avec cœur et conviction, ces acteurs de la solidarité agissent sans relâche. La soirée a mis à l'honneur les adhérents locaux de la Croix Rouge Française suivants : Malek Amichi, Jean-Paul Archier, Nadia Brossier, Marie-José De Maghellen, Idrissa Diakhate, Nathalie Gasset, Isabelle Guellerin, Evelyne Guérin, Medhi Hadjard, Véronique Hollendern, Caroline Huard, Serge Latreuille, Colette Lebrun, Serge Lebrun, Claude Martin, Gilles Portier, Ilonka Prawildo et Jeanne Zanzotto. Les valeurs fortes de solidarité et de partage ont été rappelées à cette occasion. ■

JUMELAGE GRANDE-BRETAGNE

Des animations pour le plus grand nombre

Le comité de jumelage Charenton Trowbridge propose chaque mois des rendez-vous pour faire découvrir la culture et l'histoire britannique au plus grand nombre.

Ainsi les adultes pourront-ils, à l'occasion d'une soirée conviviale, participer le **jeudi 23 octobre** prochain à une **conférence-dégustation sur les whiskies anglais**. Ce "testing club" aura lieu à 20h chez le caviste charentonnais Lovin' du 12 de la rue du Général Leclerc. Précisons que seules les personnes majeures peuvent s'inscrire à cette activité et que l'abus d'alcool est dangereux pour la santé. Tarif : 25 € pour les non adhérents ou 20 € pour les adhérents.

Pour la 3^e année consécutive, l'heure sera à **Halloween** à la fin du mois ! L'animation, qui promet de faire frissonner (gentiment !) les enfants et les jeunes avec la **projection d'un film, se déroulera le vendredi 31 octobre** à l'espace Jeunesse au 7bis, quai de Bercy. Les projections auront lieu à 10h, puis 14h. Tarif : 3 € par adulte, 2 € par enfant de plus de 12 ans, gratuit pour les moins de 12 ans. Inscription obligatoire.

Enfin, le comité de jumelage organise une **visite guidée au musée de la Grande Guerre de Meaux le dimanche 16 novembre**. Dans le cadre du Centenaire de la Première Guerre Mondiale, ce musée présente une exposition intitulée "Join now !", qui retrace l'entrée en guerre des Britanniques en 1914. Tarif : 10 €. L'inscription doit se faire avant le 31 octobre.

Informations et réservations par téléphone au 06.12.16.42.21 (JB.Blandet) ou au 06.08.11.33.24 (Mme Guilbaud) ou par courriel jumelage.charenton.trowbridge@gmail.com ■

ESCALADE

A l'assaut des falaises bourguignonnes !

Qu'ils soient débutants, amateurs ou grimpeurs confirmés, les 150 adhérents de Vertical' grimpe Charentonnais sont liés par une passion commune : l'escalade. Depuis 2010, l'activité réunit petits et grands autour du mur d'escalade du gymnase Tony Parker et chacun, selon son niveau et ses aspirations, prend plaisir à apprendre et progresser au contact des autres. Passés les premiers apprentissages techniques, les adhérents sont très vite amenés à "assurer" leurs partenaires, mais aussi à s'impliquer dans la vie du club. Avec Vertical' grimpe, l'escalade est un sport, une activité, mais aussi un moment qui offre à tous le moyen de s'exprimer et de s'épanouir. Selon les saisons, la grimpe se pratique

en SAE*, sur des blocs (Fontainebleau), en falaises-école, voire en moyenne montagne. Ponctuellement, des sorties sont aussi organisées, comme en juin dernier à Saffres, en Bourgogne où un joyeux groupe est parti trois jours à l'assaut des falaises.

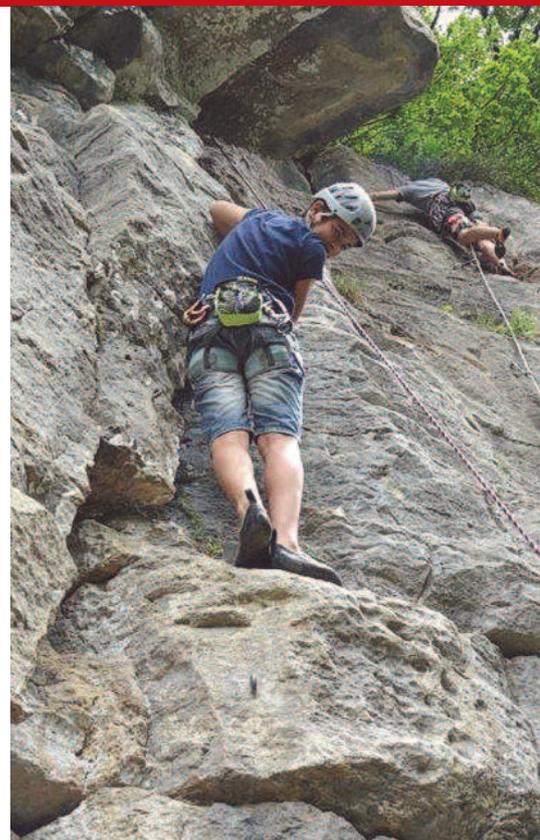
Au coeur de ces espaces naturels, ils ont pu explorer quelques-unes des 375 voies que propose cette falaise-école.

Certains pratiquants n'hésitent pas à venir en famille, il faut croire que l'escalade est une passion contagieuse...

*structure artificielle d'escalade

Courriel verticalgrimpe@gmail.com

www.verticalgrimpe.fr ■



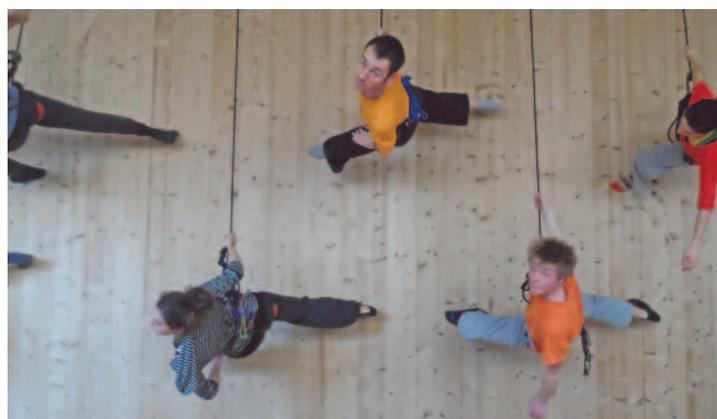
DÉCOUVREZ LA DANSE VERTICALE

La tête à l'envers

Depuis de nombreuses années, la compagnie Retouramont œuvre dans le domaine de la danse verticale qui allie des techniques d'escalade, de danse aérienne et de danse contemporaine, en explorant les possibilités du corps dans l'espace urbain. Dans son pôle de danse verticale charentonnais, elle propose des espaces de formation, de recherche et de création avec notamment des stages pour différents publics. Ainsi, petits et grands pourront se familiariser avec cette pratique, à la fois artistique et technique, qui permet d'appréhender d'une autre manière son propre corps ainsi que la gravité. Les danseurs de la compagnie animent donc **des stages de découverte** pour faire partager leur passion.

- pour les enfants de 7 à 12 ans, le dimanche 14 décembre de 14h à 16h30 (40 €)
 - pour les jeunes de 13 à 16 ans, le dimanche 16 novembre de 14h à 17h30 (40€)
 - pour les plus de 17 ans, les dimanches 12 octobre et 23 novembre de 14h à 18h (50 €)
- Il convient également de s'acquitter de la somme de 10 € correspondant à l'adhésion annuelle au pôle. Retouramont a plus d'un tour dans son sac et réserve bien d'autres surprises encore avec des stages pour les danseurs "avancés", des initiations aux techniques acrobatiques ou avec des cours réguliers tout au long de l'année.

Renseignements au 01.43.96.95.54 - www.retouramont.com 197, rue de Paris ■



UNE RENTRÉE TRÈS "COUNTRY"

Ambiance western

Pour les danseurs de l'Urban Country, la saison est désormais ouverte ! L'année a commencé très fort avec le 21 septembre dernier, un grand bal qui a réuni de nombreux danseurs au palais des sports Télémaco Gouin. Sur le parquet, tous ont fait "claquer" leurs bottes au rythme de la musique.

Plus tôt dans la journée, certains danseurs avaient été initiés à la country, une danse qui fait travailler la coordination et la mémoire. Ensuite, des heures durant, tous ont enchaîné les chorégraphies sur les bons conseils de Phil, le président de l'Urban Country.

Ce premier grand bal de l'année a permis à tous de se retrouver dans la plus grande convivialité et dans la bonne humeur ! Cette activité est ouverte à tous : on trouve en effet au sein de ce club des adhérents de 12 à 76 ans ! Cette danse offre à chacun la possibilité de s'exprimer et de s'épanouir, et ce, quel que soit son niveau. Les cours ont lieu le mercredi salle Jean Mermoz (rue de la Mairie) de 19h à 22h et le samedi salle Claude Bessy (place des Marseillais). L'adhésion annuelle est de 180 €.

Prochain grand rendez-vous pour les admirer ou danser avec eux : **le samedi 6 décembre, de 13h30 à 23h30**, à l'occasion du Téléthon (toujours au palais des sports Télémaco Gouin). Renseignements : www.urbandancejimdance.com et 06.78.48.48.41 ■

NOUVEAU

Contactez la rédaction via l'adresse cmag@charenton.fr

L'avenir du *Charenton magazine* tient à sa capacité à s'adapter et au travail accompli par son équipe, mais il ne saurait s'écrire sans ses lecteurs. Vous êtes quelques-uns à vous tourner vers la rédaction pour donner vos impressions sur les sujets traités, formuler les interrogations que des articles ont pu susciter, proposer des sujets ou tout simplement demander un numéro du magazine qui vous manquerait... Ces interventions montrent combien vous êtes attachés à cet outil d'information et sont

instructives pour avancer et vous offrir un journal toujours plus en adéquation avec vos attentes.

Pour entretenir et favoriser la relation et les échanges entre le journal et ses lecteurs, **la rédaction du Charenton Magazine a mis en place une adresse mail (cmag@charenton.fr) entièrement dédiée à vous, nos lecteurs.**

Grâce à elle, si vous avez une question ou une remarque, vous pourrez la formuler directement à la rédaction de votre magazine municipal. ■

PHOTOTHÈQUE 2.0

La galerie photos de notre site Internet a fait peau neuve

Depuis quelques jours, les Charentonnais ont la possibilité, depuis le site Internet de la ville, de parcourir un grand nombre de photographies. Des souvenirs d'une fête, des rencontres sportives, des cérémonies officielles autant que des sourires échangés lors d'une brocante : la galerie photo permet de naviguer parmi toutes ces images qui font l'histoire de notre ville.

Images en plein écran, maniabilité plaisante, en déplaçant la souris (ou le doigt !), tout est ici simple et donne la part belle aux visuels.

On peut retrouver les événements répertoriés sous différentes rubriques (mairie, animation, culture, éducation jeunesse et sport) depuis 2010 jusqu'à aujourd'hui.

Plusieurs fonctions complètent l'ensemble, avec un moteur de recherche qui permet, en tapant un mot clé, de trouver l'album de son choix, une icône pour lancer le diaporama et enfin, en bas de la page, une mosaïque présentant des petites vignettes de tout l'album.

La galerie photos est accessible depuis la page d'accueil du site de la ville www.charenton.fr ■

"Cet outil a été modernisé et entièrement remodelé pour offrir aux utilisateurs la possibilité de consulter les photos avec aisance et fluidité. Depuis la mosaïque plein écran, vous accédez aux photos en 3 clics maximum", précise Fabien Benoit, Conseiller municipal chargé du numérique. En effet, une version précédente présentait déjà la possibilité de parcourir ces albums photos, mais il convenait de prendre en compte la diversité de tous les utilisateurs (tablettes, smartphones, ordinateurs portables...) et d'offrir enfin une galerie dynamique et "vitaminée", en quelque sorte plus en adéquation avec la réalité technologique.



SERVICE RETRAITÉS

L'agenda de nos aînés est bien rempli !

En octobre, il ne saurait être question de rester enfermé chez soi : tout est prétexte pour sortir, pratiquer des activités sportives ou culturelles et tisser des liens avec ses pairs.

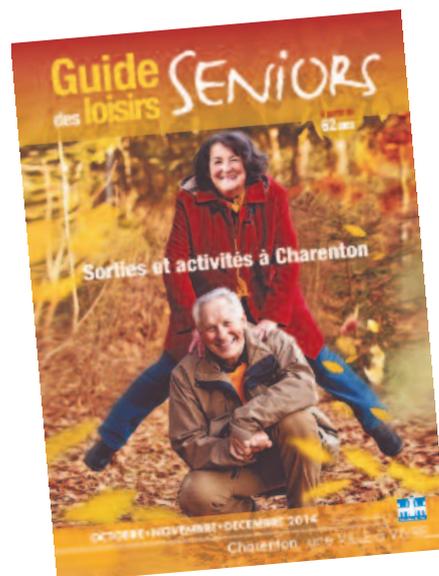
Le guide des loisirs des seniors vient de paraître avec des propositions qui séduiront le plus grand nombre. Voici quelques exemples d'occupations qui pourraient bien séduire nos aînés :

- **Judi 9 octobre** : chanson au petit t2r, Albin de la Simone (tarif 10 €)

- **Vendredi 10 octobre** :
 - théâtre au studio Cabaret "L'avare" de Molière (tarif 6,10 €)
 - conférence au centre Portier sur le compositeur Charles Gounod

- **Judi 30 octobre** : ciné club au centre Portier "L'anniversaire" de Diane Kurys (3,20 € la séance)

Retrouvez la programmation détaillée sur le www.charenton.fr et auprès du service Retraités ■



PRIME DE CHAUFFAGE

Déposez votre demande dès le 20 octobre

La prime de chauffage, financée par le C.C.A.S. de Charenton, est proposée à toute personne retraitée de plus de 62 ans (seule ou en couple) ou personne handicapée (seule ou en couple) percevant l'Allocation Adulte Handicapée (A.A.H) ou la pension d'invalidité.

Pour percevoir cette aide, dont le montant est déterminé selon les conditions de ressources de la personne, il faut être Charentonnais depuis au moins un an. La demande est à effectuer les après-midi de 13h30 à 16h30 (sauf le mardi et le jeudi) directement au C.C.A.S. (ou par courrier) du lundi 20 octobre au vendredi 19 décembre inclus. Le versement de la prime sera réalisé au cours du 2^e trimestre 2015 par virement sur le compte des bénéficiaires. Pour tout renseignement complémentaire et connaître les documents à fournir, un agent du service Aide Légale est disponible au 01.45.18.36.18.

Attention ! Les démarches pour bénéficier de la prime doivent être renouvelées chaque année.

Service Aide Légale - Centre Alexandre Portier
21 bis, rue des Bordeaux 2^{ème} étage ■



NOUVEAUTÉ

Un café web pour rester connecté

Tous les mardis matins de 9h30 à 11h45, le service Retraités met à la disposition des seniors une salle informatique en accès libre. L'accès est libre, gratuit et nul n'est besoin de réserver. Chaque semaine, il sera donc possible de se familiariser avec l'informatique et Internet en toute simplicité.

Renseignements auprès du service Retraités - Centre Alexandre Portier - C.C.A.S - 21bis, rue des Bordeaux - Tél. 01.45.36.32 ■

C'EST UTILE

Faites appel au bus services

Si vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer dans Charenton (rendez-vous médical, démarche administrative, petites courses) ou pour venir aux activités proposées par le service retraités, le Centre Communal d'Action Sociale met gracieusement à votre disposition le "bus services". Celui-ci vient vous chercher en bas de chez vous et vous achemine vers la destination désirée.

Réservation 48h à l'avance et sur inscription. Renseignements au 01.45.18.36.33 ■

SEMAINE BLEUE

Des moments privilégiés pour se distraire et s'informer



Du dimanche 12 au samedi 18 octobre aura lieu sur le territoire de Charenton et Saint-Maurice la Semaine bleue, soit une occasion pour nos aînés de se divertir et de partager des activités. Pendant sept jours, ils auront la possibilité de participer à des animations et de sortir de l'isolement qui est parfois le leur.

Une programmation riche et variée sera pour cela à leur disposition, avec selon les goûts et les envies de chacun, du sport, de la culture. Au cœur de ce dispositif se trouve une volonté réaffirmée de la part de la Communauté de communes : offrir aux seniors de la convivialité, du partage. Il faut que cette semaine soit, pour le plus grand nombre, une semaine dynamique et active ! Parmi les nombreuses animations proposées au cours de la Semaine bleue, voici une courte sélection...

Après-midi douceur

C'est en chanson que sera donné le coup d'envoi de cette Semaine bleue, avec le **Chœur Régional d'Ile-de-France**, le temps d'un après-midi. Composée d'une centaine de choristes, cette prestigieuse formation se fera une joie d'interpréter plusieurs titres du répertoire de la

chanson française. La rencontre aura lieu dimanche 12 octobre, à 15h, à l'espace Eugène Delacroix avec un petit goûter.

Espace Delacroix - 27, rue du Maréchal Lederc, à Saint-Maurice - Participation : 5 €

De la vigilance derrière le volant

Deux heures pour faire le point en matière de code de la route et de conduite en ville : voici ce que propose cet atelier, qui sera animé par un professionnel d'une auto-école de Saint-Maurice. Il est toujours temps de réviser et de prendre un moment pour s'interroger sur sa façon de conduire ! Simple et ludique, cet atelier se tiendra dans la salle Louis Juvet le mardi 14 octobre de 10h à 12h.

Salle Louis Juvet - 14, rue Paul Verlaine, à Saint-Maurice

A vos chapeaux et chemises à carreaux !

Quelques notes de musique country et les festivités peuvent commencer... c'est une journée portée par une ambiance texane qui attend les seniors le vendredi 17 octobre. Les rythmes de la country vont déferler à l'espace Toffoli dès 10h du matin avec, pendant deux heures, un cours encadré par un professeur pour s'initier à la danse en ligne et aux différentes chorégraphies. Ensuite, de 19h à 23h est prévu un grand

dîner dansant, toujours à l'espace Toffoli. Cette soirée promet d'être très conviviale et sous le signe de la bonne humeur, portée par l'orchestre "le vent des bois".

Espace Toffoli - 12, rue du Cadran ou 71, rue de Paris - Participation 18 €

Savoir se défendre

Parmi la vaste palette d'animations de cette Semaine bleue, on trouve aussi un atelier plus atypique, à savoir celui consacré à la découverte du "self défense".

Le samedi 18 octobre, de 10h à 11h15, il sera en effet proposé aux aînés qui le souhaitent de participer à cette séance pour acquérir de bons réflexes ainsi qu'une maîtrise contrôlée de ses gestes. Il s'agit d'adopter, non seulement des techniques, mais aussi une attitude calme et résolue ou mieux encore, du sang-froid.

Le but est donc de détourner l'intention agressive de l'adversaire et non pas de le blesser.

Rdv sur la place Aristide Briand, à Charenton à 10h

Retrouvez l'intégralité du programme de la Semaine Bleue sur le site internet www.charenton.fr et auprès des services Retraités de Charenton et Saint-Maurice



A NOTER**Ateliers et formations****Matinées Réflexe RH**

Réflexe RH est un dispositif de proximité organisé par la Région Ile-de-France et destiné aux entreprises de moins de 20 salariés et aux associations de moins de 50 salariés concernant leurs problématiques en Ressources Humaines, recrutement, réglementation, etc...

La Maison de l'Emploi et des Entreprises des Bords de Marne vous invite à une matinée **jeudi 30 octobre 2014** de 8h30 à 10h30 sur le thème " **Le contrat d'apprentissage**" à l'Escale, salle Tequi 2 bd de Friedberg - 94350 Villiers-sur-Marne.

Merci de réserver votre place au 06.27.23.40.39 ou à contact@reflexerh.info

Reprise des ateliers aide à la recherche d'emploi PP3M

Ces ateliers vous préparent aux entretiens d'embauche et à une présentation personnelle en 3 minutes.

Ce sont les usagers qui en parlent le mieux :

Dominique " On est super bien reçu par toute l'équipe. Les ateliers sont très intéressants et à chaque fois, il y a une belle écoute. On obtient les renseignements que l'on recherche. On peut poser des questions et l'intervenante répond à votre demande. Elle vous aide à corriger vos erreurs. C'est très positif dans le cadre de la recherche d'emploi."

Prochaines séances les 14 et 16 octobre 2014 de 14h à 17h. Inscription au 12 rue du Cadran - 01.46.76.50.00.

Reprise des cours informatiques

Ces stages animés par un professionnel de la formation micro-informatique se déroulent sur une journée entière et portent sur les logiciels les plus couramment utilisés en entreprise. Les demandeurs d'emploi, les salariés et les retraités habitant sur le territoire peuvent s'inscrire.

Lundi 13 octobre : Windows perfectionnement

Lundi 17 novembre : Internet initiation

Direction de l'économie et de l'emploi - 12, rue du Cadran
01.46.76.50.00

Stages des collégiens

Les élèves de 3^e des collèges la Cerisaie, Edmond Nocard et Notre Dame des Missions doivent effectuer prochainement **un stage d'une semaine en milieu professionnel**, afin de se familiariser avec un environnement encore mystérieux pour eux. Ils vont donc solliciter les entreprises, commerçants et artisans du territoire afin d'obtenir leur sésame. Merci de leur réserver un bon accueil, car ils sont les professionnels de demain !

INSERTION DES JEUNES**Agir ensemble sur le territoire
ça continue ...**

La Direction de l'Economie et de l'Emploi se met au service des jeunes dans la perspective de leur entrée dans le monde du travail. C'est ainsi que, depuis quelques mois, elle contribue au rapprochement du monde académique et du monde économique... Les professeurs de seconde du lycée Robert Schuman des trois filières ont rencontré pour la première fois les chefs d'entreprises du Club Gravelle Entreprendre pour construire ensemble un programme d'interventions et d'échanges destiné aux lycéens de seconde dans le cadre de leur orientation scolaire : le monde du travail aujourd'hui, les métiers qui recrutent, la création d'entreprise, l'entretien d'embauche,... autant de thèmes à aborder de manière concrète pour faire comprendre le monde de l'entreprise et donner envie de l'intégrer. Nous vous tiendrons informés de cette première.

GUIDE PRATIQUE**Méfiez-vous des contrefaçons !**

Attention, le seul guide officiel de la ville n'est pas encore paru !

La précision est d'importance : la plupart des Charentonnais ont reçu dans leur boîte aux lettres un guide délivrant des informations générales sur la commune et les commerçants. Il ne s'agit en aucun cas d'un guide officiel, mais d'une initiative privée, la Ville n'ayant pas été consultée dans la réalisation de ce document comportant beaucoup d'inexactitudes. La seule publication officielle est encore en cours de réalisation et devrait sortir en décembre prochain.

CLUB GRAVELLE ENTREPRISE**Agenda des matinales**

Le Club Gravelle Entreprise reprend ses réunions matinales dans une ambiance conviviale :

- 9 octobre de 8h30 à 10h : techniques de prospection commerciale animée par l'entreprise Booster Academy
- 23 octobre de 8h30 à 10h : offre de services de la banque et des assurances à destination des entreprises présentée par la Société Générale
- 6 novembre de 8h30 à 10h : réforme de la formation professionnelle du 5 mars 2014 présentée par l'entreprise IHL Pro RH

Ces matinales se tiendront à la Direction de l'Economie et de l'Emploi 12 rue du Cadran - Inscription au 01.46.76.50.00.

ÉVÈNEMENT

Journées Européennes du Patrimoine : la mémoire vive



Le week-end des 20 et 21 septembre, les Journées européennes du patrimoine ont été l'occasion, pour une foule en quête de curiosités nouvelles, de découvrir des monuments rares ou de regarder d'un autre oeil des bâtiments du territoire d'ordinaire fréquentés pour de toutes autres raisons. Ainsi, l'Hôtel de Ville de Charenton,

classé monument historique, a-t-il dévoilé tous ses secrets au cours d'une visite-conférence menée avec talent par l'archiviste de la Ville. Les Hôpitaux de Saint-Maurice pour leur part, pouvaient être explorés de différentes façons, côté bâtiments, avec l'enthousiasme de l'association "A l'assaut du patrimoine" ou bien côté jardins accompagné d'une passionnante paysagiste et urbaniste. Les fêrus d'art religieux n'étaient pas en reste avec la visite du célèbre orgue Cavaillé-Coll de la Chapelle de Conflans ou le très beau décor intérieur de l'Eglise des Saints Anges Gardiens de Saint-Maurice.

Il faut souligner l'effort tout particulier porté sur l'approche de la "grande guerre" en cette année centenaire de son déclenchement, avec en point d'orgue la projection commentée du document



d'archives "1914 à Charenton et à Saint-Maurice, de l'insouciance au conflit" réalisé par l'équipe culturelle et les archives de la Communauté de Communes.

Alors que les présidents des associations d'anciens combattants ouvraient les portes de "leur" Maison du combattant, s'élevaient les mélodies du concert de l'Ensemble Coupolyphonie concluant ce week-end placé sous le signe de la mémoire.

DÉCOUVERTE

"Couleurs à croquer", galerie d'art

La dévorante passion pour l'art de Chantal Botty est née alors qu'elle débutait sa carrière dans une imprimerie de lithos et de sérigraphies. Cette galerie est née de sa volonté d'unir les artistes et les artisans autour du beau et du bon. La galerie s'est ouverte il y a 18 mois, au gré de ses rencontres.

Aux deux artistes en exposition

permanente, Thierry Brouet, peintre abstrait Charentonnais, et Roberte du Chastaingt, graphiste et illustratrice qui nous livre des petites œuvres malicieuses représentant Parisiennes, Parisiens, boutiques et chenapans, s'ajoute une exposition temporaire. Découvrez Hervé Maury, maître d'un bestiaire tendre et poétique qui prend vie grâce au sable et aux ocres du Roussillon jusqu'au 31 octobre, puis dès le 5 novembre, les œuvres singulières d'une artiste plasticienne basque mêlant peinture figurative et abstraite et sculpture en bronze.

Couleurs à croquer - Galerie d'art - Place de l'Église - Tél. 06.60.83.27.57. couleursacroquer.com - Facebook : "Couleurs à croquer"

Œuvres : Thierry Brouet - Roberte du Chastaingt - Hervé Maury



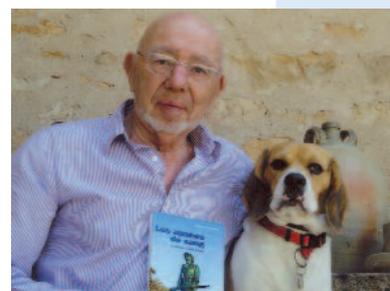
LITTÉRATURE

François Sauteron : la guerre à visage inhumain

L'écrivain charentonnais François Sauteron nous livre dans son 36^e ouvrage sa propre vision du premier conflit mondial. Il nous fait vivre avec son talent si particulier une histoire à hauteur d'homme, celle des poilus d'un village du Quercy et nous donne par la même

occasion à réfléchir sur la condition humaine en temps de guerre. Il nous fait partager les affres de ces soldats sommés d'obéir à des ordres de leurs supérieurs souvent incompréhensibles et meurtriers sans la possibilité d'un choix de conscience. Dès lors, l'objectif quotidien pour ces hommes était avant tout de s'en sortir vivants, dans l'espoir hypothétique de regagner un jour leur foyer. Cette histoire fut celle de nombre de nos ancêtres emportés à leur corps défendant dans la tourmente et la boue de ce conflit aveugle et monstrueux.

François Sauteron - Les années de sang - Editions l'Harmattan



Sortir

L'agenda culturel et artistique de la Communauté de Communes

OCTOBRE 2014

Le réseau des médiathèques



CHARENTON-SAINT MAURICE

Speaking Coffee :

Tous les samedis matin de 10h à 12h, le comité de jumelage Charenton-Trowbridge vous propose des conversations en anglais, autour d'un café ! Accès libre.
Médiathèque des Quais - 06.12.16.42.21.

Reading and Listening Club

samedi 18 octobre à 15h
Médiathèque Delacroix à Saint-Maurice
01.45.18.81.71.

Les Ateliers d'art de Charenton

En plus des cours, donnés chaque semaine au 4, rue de la Mairie, les Ateliers d'Art de Charenton proposent tout au long de l'année, des stages sur un ou plusieurs jours.

En octobre :

- Huile (le 11 octobre)
- Croquis au musée (le 12 octobre de 14h à 17h30)
- Céramique (du 20 au 24 octobre de 19h à 21h).

Tarifs et renseignements au 01.43.68.91.76.

LUNDI 6 OCTOBRE

19h : Atelier "Pour la planète, une lettre à la reine" - rencontre publique d'information

Rencontre publique d'information en présence de l'auteur François Dumont afin de préciser les modalités pratiques de cette alerte littéraire et de constituer un Comité de Lecture composé de participants volontaires.

Bar du T2R à Charenton
01.46.76.67.00. ou www.lestheatres.fr

MERCREDI 8 OCTOBRE

14h-18h : Atelier Grenadine

35 €, 25 €. Activités artistiques et loisirs créatifs : argile, mosaïque, peinture sur verre.
Autres séances : 12 octobre, 19 octobre.
Sur réservation.

Atelier tout en couleurs - 06.84.59.63.24.

16h : Répétition publique au T2R du spectacle "Nuit"

Venez assister à un temps de répétition du spectacle en cours de création et partager un moment d'échanges avec l'auteur, le metteur en scène et les comédiens.

Le spectacle "Nuit" se jouera au T2R le Vendredi 17 Octobre à 20h30. (Cf. Page 9 de la plaquette)
Entrée libre sur réservation et dans la limite des places disponibles.

Inscription et renseignements au 01.46.76.67.20



JEUDI 9 OCTOBRE

20h30 : Albin de la Simone

19 €, 15 €, 12 €, 8 €. Concert dans le cadre du Festi'Val-de-Marne. Présenté en héritier du grand Souchon, l'artiste creuse son sillon avec subtilité, sensibilité et poésie.

T2R - Petit t2r à Charenton
01.46.76.67.00. ou www.lestheatres.fr

13h30-16h30 : Ateliers créatifs de Cathy

25 €. Mini album photo, berlingot et cartes, boîte à convives, plan de métro, carnet porte-bloc... (fournitures incluses ainsi qu'une boisson). Autre séance samedi 18 octobre.

Salon Fleur Thé

38, rue de Paris à Charenton

Réservation :

lesatelierscreatifsdecathy@orange.fr
ou au 06.83.59.38.78.

VENDREDI 10 OCTOBRE

20h : Et si on chantait

Spectacle-Concert. Entrée libre. Par les élèves d'art dramatique du conservatoire O. Messiaen. Autre représentation le 11 octobre à 20h.

Conservatoire Olivier Messiaen à Saint-Maurice
01.45.18.81.59.

20h : Avare

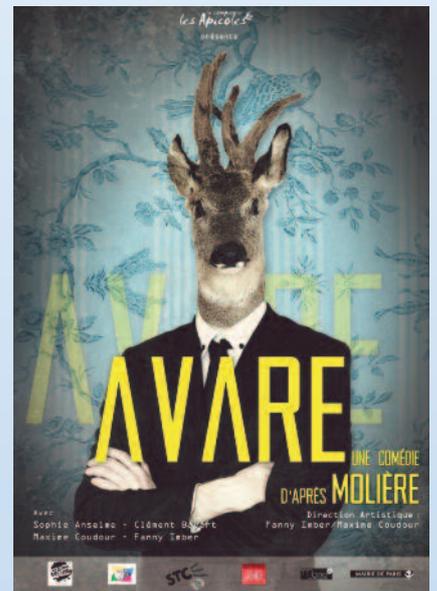
16 €, 12 €. Soirée Festive et Apéritive Cabaret. D'après l'œuvre de Molière. Après un repas, des amis décident d'adapter L'Avare de Molière.

Un texte, un auteur, des personnages que tout le monde connaît, mais... Lorsque le spectacle commence, les comédiens sont prêts à endosser tous les rôles.

Il ne reste plus aux spectateurs qu'à choisir la distribution.

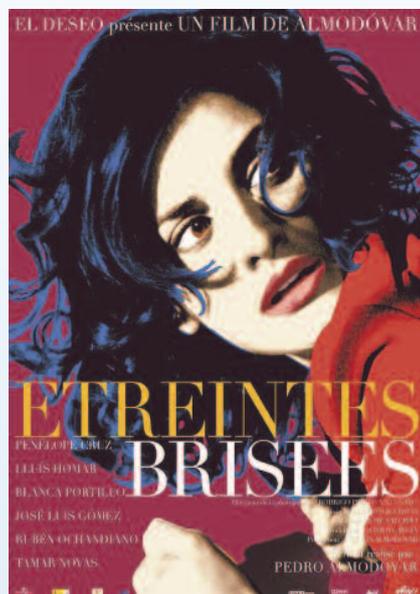
Autre séance le 11 octobre à 19h30.

Studio-Théâtre de Charenton - 01.43.96.21.05.



20h : Étreintes brisées

Cinéma sur les quais. Entrée libre. Film de Pedro Almodovar sorti en 2009, avec Penelope Cruz. Durée : 2h09. Espace jeunesse de Charenton - 01.46.76.44.54.



SAMEDI 11 OCTOBRE

10h : Séances de peinture découverte

29 €, 39 € matériel fourni. Sandrine Sananès vous propose de tenter une séance de peinture libre dans une ambiance conviviale et calme : acquérir une technique de peinture pour créer spontanément, peindre comme un jeu, trouver sa place dans le groupe. Enfants dès 3 ans, adolescents et adultes.

L'Atelier de Charenton - 06.12.61.39.08



DIMANCHE 12 OCTOBRE

15h45 : Heures d'orgues

Concert trompette et orgue avec Yves Gersant (trompette) et Jean Guilcher (orgue). Musique anglaise du 16^e au 20^e siècle. Libre participation. Eglise Saint-Pierre à Charenton - 06.60.20.74.68.

VENDREDI 17 OCTOBRE

20h30 : Nuit

34 €, 23 €, 15 €, 11 €. Théâtre. Un conte nocturne, entre polar et comptine, librement inspiré du film La Nuit du Chasseur de Charles Laughton avec Robert Mitchum.

A l'issue de la représentation de Nuit, une rencontre est organisée avec l'équipe artistique.

Une occasion unique d'en savoir plus le temps d'une série questions/réponses.

T2R à Charenton

01.46.76.67.00. ou www.lestheatres.fr

Du 17 AU 19 OCTOBRE

10h-17h30 : Stage de Pastel

Forfait 3 jours : 240 €. Par la Société des Pastelistes de France, sur le thème : du figuratif à l'abstraction. Avec Violette Chaminade. Autre stage le 26 octobre. En partenariat avec les ateliers d'Art de Charenton. Réservation : 06.19.94.75.90.



Et pendant les vacances...

Du 20 AU 24 ET/OU DU 28 AU 31 OCTOBRE

Atelier de Charenton

Stage de peinture - expression. Utiliser le pinceau et la gouache, explorer ses capacités et se détendre... C'est sur ce chemin que vous guidera Sandrine Sananès.

Renseignements au 06.12.61.39.08.

ou sur www.latelierdecharenton.com

Atelier tout en couleurs

Stage vacances. Nathalie Guetta propose aux enfants des mini-stages créatifs sur 4 matinées de 10h à 12h. 100 € par enfant. Sur réservation au 06.84.59.63.24. ou www.atelierscouleurs.org

ENTRE LE 19 ET LE 30 OCTOBRE

Studio-Théâtre de Charenton : place au jeune public !

Tarif unique : 8 €. Réservations au 01.43.96.21.05. et www.studiotheatrecharenton.org

Studio Théâtre de Charenton - 86, rue de Paris à Charenton

DIMANCHE 19 OCTOBRE

à 16h : Par chemins

Théâtre d'objet de 1 à 5 ans. Dans un petit théâtre, avec quelques marionnettes de papier : à gaine, à ficelles, avec presque rien parfois, les chemins se dessinent, se forment et nous étonnent.

MARDI 21 OCTOBRE

à 10h & 14h : Le Yark

Théâtre à partir de 5 ans.



Le Yark est un monstre terrible. Il mange des enfants... sages de préférence. Quand il rencontre la charmante Madeleine, découvrant que l'autre n'est pas forcément qu'un bon repas, il choisit de se battre contre sa nature... Autres représentations le 22 octobre à 10h et à 14h.

JEUDI 23 OCTOBRE

à 14h30 : Le crépuscule des hérissons

Théâtre gestuel, cirque et musique à partir de 5 ans. Au beau milieu de n'importe où, adossée au centre d'une vieille palissade de bois vermoulu, trône majestueusement une benne à déchets. Survient l'orage, et la nécessité de s'abriter sera le point de départ d'une rencontre entre deux gentilshommes de fortune qui n'ont manifestement plus d'endroit précis où se rendre. Autres représentations les 24 octobre, 27 octobre et 28 octobre à 14h30.



JEUDI 30 OCTOBRE

à 10h & 14h15 : Wa ha ha

Contes japonais à partir de 3 ans. Exotisme, mystère et kamishibai... les portes s'ouvrent au son cristallin de la clochette et nous voilà au pays du soleil Levant. A travers trois contes, une conteuse japonaise nous emmène en voyage... Autres représentations le 31 octobre à 10h et à 14h15.



© Stephane Perria

"CHARENTON DEMAIN"

QUAND L'ETAT FAIT DES ÉCONOMIES SUR LE DOS DES COLLECTIVITÉS LOCALES !

Avec l'exécutif Hollande-Valls, le principe intangible de libre administration des collectivités locales inscrit dans la Constitution est sérieusement mis à mal.

Déjà, avec la réforme des rythmes scolaires décidée unilatéralement par l'Etat, **les communes ont-elles été priées de prendre en charge les coûts supplémentaires** liés à sa mise en œuvre. Outre la question du bien-fondé même de cette réforme, on comprend les réticences de nombreuses villes, toutes tendances politiques confondues, à l'appliquer.

Voilà maintenant que les communes, départements et régions vont se voir amputées d'une partie de leurs

ressources après la **décision du gouvernement de réduire ses dotations aux collectivités** de 11 milliards d'euros d'ici 2017.

Ainsi, pour la ville de Charenton, la dotation de fonctionnement versée par l'Etat sera réduite à peau de chagrin et passera de 4,8 millions d'euros en 2013 à 1,8 millions d'euros en 2017 ! **Résultat : - 3 millions d'euros de recettes pour la ville.**

A cela s'ajoute la **péréquation**, effort de solidarité des communes dites riches vers celles dites pauvres, mais parfois sorte de prime à la mauvaise gestion !

Pour Charenton, le manque à gagner s'élèvera à plus de 2,3 millions d'euros à l'horizon 2017 ! **Résultat : - 5,3 millions d'euros pour la ville.**

Si les élus locaux sont prêts à prendre part à l'effort national de réduction des dépenses publiques, ils n'entendent pas être des boucs émissaires. Leurs investissements et les services rendus à la population ont largement contribué à diminuer l'impact de la crise économique, en soutenant l'activité et l'emploi dans une période où l'on en a bien besoin.

Moins de dotations, donc moins de ressources, c'est le risque de moins d'investissements et de moins de services à la population, si cette politique désastreuse était maintenue.

Les collectivités n'auront malheureusement pas d'autre choix que de laisser filer leur dette ou d'augmenter les impôts locaux.

Alors que certaines communes étaient en bonne santé financière - c'est le cas de la ville de Charenton -, l'Etat prend le risque d'aggraver la hausse du déficit public en ponctionnant les collectivités locales.

Les élus du groupe Charenton Demain

Retrouvez-nous sur notre blog : www.charenton-demain.fr



"CHARENTON AVANT TOUT" UN CAPITAINE DANS LA TEMPÊTE

C'est une habitude très française de demander la tête du capitaine dès que le pays traverse une crise majeure. Mais est-ce pour autant raisonnable ? En 2012, dix années d'une politique de droite ont laissé 500 milliards de dette supplémentaire. Les attentes des Français étaient grandes et légitimes. François Hollande aurait pu faire le choix de la facilité et poursuivre cette dangereuse fuite en avant, mais il ne l'a pas fait ! Non, car ce choix-là, celui que proposent la droite et son extrême, est irresponsable pour l'avenir de notre pays. La gauche a choisi d'affronter de face les réalités économiques et en paye le prix avec sa côte de popularité.

La tentation du FN est grande pour ceux qui subissent la crise de plein fouet. Manuel Valls l'a bien compris et accélère le rythme des réformes. Le pacte de responsabilité accompagnera les entreprises afin qu'elles recréent de l'emploi pour les français. La réforme territoriale simplifiera l'administration française. Les nouveaux rythmes scolaires stopperont la dégradation des résultats scolaires. Le blocage des loyers et la mise en place d'une caution universelle pour les jeunes faciliteront le logement à Paris. L'exigence de transparence des élus permet d'identifier les fraudeurs, de droite ou de gauche, et les pousse à démissionner. L'adoption du non cumul des mandats permettra de renouveler une partie de la classe politique.

La droite ne propose rien de tout cela !



Loïc RAMBAUD,
Conseiller Municipal.

"POUR CHARENTON, L'HUMAIN ET L'ÉCOLOGIE" IL FAUT SAUVER LA NAVETTE MUNICIPALE

Une navette gratuite est bien plus qu'un moyen de transport. C'est un moment de convivialité, un service rassurant offert à des personnes vulnérables, un des garants du lien social à Charenton. "Inutile", "coûteuse": les motifs avancés pour supprimer cette navette résonnent comme un message de dédain adressé aux usagers. N'est-il pas possible d'améliorer ce service municipal au lieu de le remplacer par une hypothétique offre "à la demande" ? Ne peut-on mieux adapter le trajet et les horaires ? Un projet commun avec Saint-Maurice dans le cadre de la communauté de communes est-il inenvisageable ? La mairie prône des économies de bouts de chandelle qui frappent ici les retraités, déjà martyrisés par la politique du gouvernement. Cette logique de petit comptable partout à l'œuvre a un prix humain. Un prix inacceptable.



Émilie BERTRAND

Chantal GRATIET



"CHARENTON AMBITION"

Vous fûtes nombreux à être "surpris" que la majorité municipale dénonce les sujets portés par les oppositions, sujets qui traduisent vos préoccupations.

A votre demande, je repositionne ma tribune pour... plus de lisibilité.

"Droit de parole bafoué !"

L'article 6 du RI du Conseil Municipal relatif aux questions orales autorise tout conseiller municipal à poser oralement une question après l'ordre du jour, celle-ci devant parvenir au plus tard la veille de la séance. Nous avons fait parvenir notre question sur **la pose d'1 antenne à Bercy** le 24 juin à 20h22, veille du conseil municipal du 25 juin dans le respect STRICTO SENSU du Règlement Intérieur. Et pourtant, la parole ne nous a pas été donnée pour lire cette question en séance ! Le sujet a pourtant retrouvé l'intérêt dont il doit faire l'objet, un dossier de 4 pages lui fut consacré dans le Charenton Magazine 15 jours plus tard ! La question d'une antenne à Bercy n'y est pas traitée... "

Charenton Magazine répond à vos interrogations sur les scrutins de 2015

Au cours de l'année 2015, les électeurs vont être appelés aux urnes pour élire leurs conseillers départementaux (ex conseillers généraux) et conseillers régionaux. Inscriptions sur les listes électorales pour y participer, calendrier des élections, voici les réponses aux deux questions que vous avez été nombreux à nous poser.

Mars, juin, décembre... différentes dates sont annoncées dans les médias pour les élections départementales et régionales de 2015. Quel est le calendrier officiel de ces scrutins et pourquoi semblent-elles si difficiles à organiser?

Charenton Magazine : Initialement, ces élections auraient dû être organisées en 2014 ; mais les maintenir alors que cette même année se déroulaient les élections municipales en mars suivies en mai des élections européennes aurait considérablement alourdi le calendrier électoral. Aussi, dès 2012, le Président de la République avait-il demandé et obtenu le report de ces scrutins à mars 2015.

Un nouveau report a été demandé par le Gouvernement dans le cadre de la réforme de la carte des régions, une requête légitime à première vue puisqu'elle vise à faire coïncider ces élections avec le nouveau découpage régional ; mais c'était sans compter sur le Conseil Constitutionnel qui considère que 21 mois supplémentaires n'est pas un report raisonnable pour des mandats de 4 et 6 ans.

Dès lors, différents scénarii étaient envisageables : soit le Président désolidariserait ces deux scrutins et dans ce cas nous voterions en mars pour les départementales et en décembre pour les Régionales, soit les deux élections étaient maintenues le même jour en juin 2015. Dans cette perspective, il aurait fallu que le vote de la loi par le Sénat et l'Assemblée nationale soit suffisamment rapide pour que la nouvelle carte administrative créant treize grandes régions métropolitaines entre en vigueur dès l'été prochain, au lieu du 1er janvier 2016. Le Gouvernement s'est finalement prononcé en faveur de l'organisation de deux scrutins distincts : les élections départementales en mars et les régionales en décembre.

Si je ne suis pas encore inscrit sur la liste électorale ou si j'ai déménagé, que dois-je faire pour participer à ces scrutins?

Charenton Magazine : Si vous venez d'arriver dans la commune, d'avoir 18 ans ou d'acquérir la nationalité française, et que vous souhaitez participer aux scrutins qui se dérouleront en 2015, vous devez vous inscrire sur les listes électorales **avant le 31 décembre prochain.**

Pour ce faire, vous avez à votre disposition trois possibilités :

- **Par Internet :** en vous rendant sur le site de la ville www.charenton.fr rubrique "Affaires civiles - élections"
- **Sur place :** en vous présentant au service des Affaires civiles muni d'une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport), d'un justificatif de domicile où figurent vos nom et prénom et daté de moins de 3 mois. Si vous habitez chez vos parents ou chez un tiers, il est préférable de prendre contact avec le service qui vous précisera les pièces à fournir.
- **Par courrier :** en envoyant le formulaire dûment renseigné (disponible sur : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/R16024.xhtml>) en mairie avant le 31 décembre 2014.

N'oubliez pas, par ailleurs, de faire procéder à la mise à jour de votre inscription sur les listes électorales en cas de modification de votre état-civil ou d'adresse (déménagement, mariage...).

En effet, cela permet d'éviter des retours de carte ou de documents électoraux qui, à terme, peuvent entraîner votre radiation des listes. ■



RECENSEMENT

Vous avez eu 16 ans, venez vous faire recenser :

- d'octobre 2014 à janvier 2015 pour les jeunes garçons et filles nés en octobre 1998,
- de novembre 2014 à février 2015 pour ceux nés en novembre 1998,
- de décembre 2014 à mars 2015 pour ceux nés en décembre 1998.

Si vous venez avant votre date anniversaire, votre demande ne pourrait être enregistrée. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger,
- un justificatif de domicile récent.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc.).

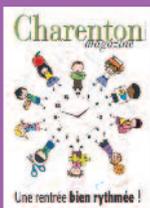
AFFAIRES CIVILES

Du lundi au vendredi : 16, rue de Sully

de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 17h

Pas de permanence le samedi matin en juillet et en août. Reprise le samedi 30 août

Tél. 01.46.76.46.50



Charenton Magazine
chez vous

En cas de non réception de votre Charenton Magazine, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.47.93, via le site de la ville www.charenton.fr ou encore par mail cmagcharenton.fr

NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

Jade FITOUSSI
Kaïs FELLAG
Elliot LADEVÈZE
Aaron HADJADJ
Ethan FOURNIER
Sajda DJAWAD
Yedidyah DARMON
Anaïs BASCOURT
Raphaël BASCOURT
Tal LAGEMI
Lana LOTFY
Evan BENSIMON
Océane MANCHON EUDES
Liam BESNARD BEN MOUSSA
Anton AZIERES VERDEILLE
Yossef BARUK
Aaron BERREBI
Lucas THIEBAUT
Emma LAWANDOS
Liel NAKACHE
Paul LOPEZ CAP
Sidrât MELLOUK
Mohamoud FOFANA
Ella SELLEM
Jonas MANH
Riowen CHARRONDIÈRE
Gabriel BENHAMOU
Elya BENSAD
Valentin MAJOR
Manissa MIADI
Jules FERREIRA LEITE
Yaniv SERFATI
Stella OHAYON
Gabriela DJIAN
Tom BENHAIM
Younes MASLI
Abdourahman HASSAN ABDOURAHMAN ADEN
Laurène ELKOUBI
Sacha GÉNOS
Mathis COURNARIE
Elias CORSI
Mendel AZAN
Ilariya DAMINEVA
Ezra DJIAN
Ilyes BENBADRA

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

Marie LE TERRIER et Bruno FINELLI
Isabelle LÉVI et Laurent TOUITOU
Ezalyne JOURDAN et Alexandre CHAIGNEAU
Pulcherie TCHAMBA et Maurice TEUMAMEN

Deise de Jesus DE PINA TAVARES et Antao PEREIRA SEMEDO
Véronique CHAHIN et Thomas MIEL
Karibay NARVAEZ FLORES et Cédric HIOLLE
Georgette RAMOS GONCALVES et Félix LATCHMAN
Raguya HANNANI et Jean CORGIER
Ariane WEISS et Xavier OURRY
Mariam BINATE et Mahamadou COULIBALY
Hana TOLIO et Joël NAVARRO
Emma AVETISYAN et Artur HOVAKIMYAN
Léonie ABECASSIS et Ruben EL BILIA
Leslie CISINSKI et Gabriel OIKNINE
Violaine CAILLAUX et François LEGOU
Rebecca HARROCH et Nathaniel ASSOR
Lisa SERERO et Yohan MALKA
Marie LAU et Nicolas PINSON
Mélanie BINTEIN et Ludovic LAUER
Yue YANG et Heming HUANG
Laura GUEZ et Davy SFEZ
Caroline BENHAROUCH et Charles CHETRIT
Anne ADJOYAN et François PIERRY
Marie LACHARME et Yannick PALMOT
Déborah TIMSIT et Romain ERARD

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

Denise GUÉNARD veuve VALÉRO
Roger VAUCHÉ
Henriette TOUATI-SANDLER veuve SANANÉS
Ginette TAPIN veuve CABANTOUS
Mahmoud BOUAMOU
Pierre SCALI
René LAINÉ
Samuel KHAYAT
Simone PREVOST épouse GRASSER
Philip MAC KINNEY
Pierre RABOTOVAO
Henri VIVAT
Jean BELLEMIN-COMTE
Marie-Thérèse BOUYSSSET veuve LEGOURIÉREC
Hassan ESMAIL BEIGUY
Mouloud HOUAÏRI
Jacques BESSON
Denise PIET veuve BELHOMME
Marie LAPOUYADE
Marc LANCELEVER
Marie FERRARI épouse HERREY-GROSSMANN
Kevin BAUDET
Yibin SUN
Danie PIETROWSKI
André SAFFAR
Jean-Pierre AÏRI
Gérard CARION
Cosme LABOUH



Contactez vos Maires-adjoints et Conseillers municipaux délégués

Hervé GICQUEL

1^{er} Maire adjoint chargé des finances, des ressources humaines et de l'administration générale
hgicquel@charenton.fr

Marie-Hélène MAGNE

Maire adjoint chargé de l'enfance, de l'éducation et de l'enseignement secondaire
mmagne@charenton.fr

Patrick SÉGALAT

Maire adjoint chargé de l'économie, de l'emploi, des relations avec les grandes entreprises et du soutien juridique et administratif aux associations
psegalat@charenton.fr

Chantal LEHOUT-POSMANTIER

Maire adjoint chargé des seniors et de la résidence Jeanne d'Albret
clehout@charenton.fr

Benoît GAILHAC

Maire adjoint chargé des sports
bgailhac@charenton.fr

Valérie FRUAUT

Maire adjoint chargé des activités et événements culturels
vfruaud@charenton.fr

Jean-Pierre CRON

Maire adjoint chargé des travaux, de la voirie, des espaces verts, de l'entretien des bâtiments et de la commission de sécurité
jcron@charenton.fr

Caroline CAMPOS-BRÉTILLON

Maire adjoint chargé de la petite enfance et de l'aménagement urbain
ccampos@charenton.fr

Pascal TURANO

Maire adjoint chargé de la sécurité et de la gestion du domaine public
pturano@charenton.fr

Pierre MIROUDOT

Conseiller municipal délégué, Président de la Commission d'Appel d'offres, chargé des DSP (délégations de service public) et de la commande publique
pmiroudot@charenton.fr

Michel VAN DEN AKKER

Conseiller municipal délégué chargé du service social, de la santé, des personnes handicapées et dépendantes et de la maison médicalisée
mvandenakker@charenton.fr

Jean-Marc BOCCARA

Conseiller municipal délégué chargé des animations de la ville
jboccara@charenton.fr

Sylvain DROUVILLÉ

Conseiller municipal délégué chargé du logement et de l'habitat social
sdrouville@charenton.fr

Clotilde CERTIN

Conseillère municipale déléguée chargée de la jeunesse
ccertin@charenton.fr

Valérie LYET

Conseillère municipale déléguée chargée des affaires civiles
vlyet@charenton.fr

André ROURE

Conseiller municipal délégué chargé des relations avec les syndicats intercommunaux et les partenaires institutionnels de la ville
aroure@charenton.fr

Les permanences de vos élus le samedi matin reprennent

Vous avez la possibilité d'aller à la rencontre de vos élus à l'occasion de permanences organisées tous les samedis matins de 10h à 12h :
Les 11 et 18 octobre devant le marché couvert du centre-ville, mais aussi le 11 octobre devant le centre commercial Bercy 2
et le 18 octobre devant le supermarché Aldi quai des Carrières.



SANTÉ

Permanences pharmacies

• Dimanche 12 octobre

PHARMACIE DU MARCHÉ
68bis, rue de Paris
Tél. 01.43.68.00.38

• Dimanche 19 octobre

KEM CHHOEUN
46, avenue de L. de Tassigny à Saint-Maurice
Tél. 01.43.68.20.33

• Dimanche 26 octobre

LACLAIRE
52, rue Gabrielle
Tél. 01.43.68.06.61

• Samedi 1^{er} novembre

CASTRO
58bis, quai des Carrières
Tél. 01.43.68.43.50

• Dimanche 2 novembre

MONDOT
2, rue du Général Leclerc
Tél. 01.43.68.03.97

SAMI

En cas d'urgence de santé le soir ou le week-end, ayez toujours le réflexe : appelez le "15"

- du lundi au vendredi de 20h à minuit,
- les samedis de 14h à minuit,
- les dimanches et jours fériés de 8h à minuit.

INFOS OFFICIELLES

Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de notre circonscription, tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton le **lundi 20 octobre à 19h**.

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal se déroulera à l'Hôtel de ville de Charenton, le **jeudi 16 octobre, à partir de 19h**.

Conseil Communautaire

Le prochain Conseil communautaire se déroulera à l'Hôtel de ville de Saint-Maurice, le **mercredi 15 octobre, à partir de 19h**.

BIENVENUE À

François-Xavier Boulay

Pédicure-Podologue

129, rue de Paris
Ouvert du lundi au samedi sur rdv
Tél. 01.48.93.62.17.

Ilana Wasersztajn

Psychologue clinicienne

111, rue de Paris
Spécialiste des psychothérapies brèves et de l'hypnose éricksonienne, elle propose des méthodes douces et naturelles pour perdre du poids, arrêter de fumer.
Du lundi au vendredi sur rdv
Tél. 06.50.72.22.88.

Milena Monville

Pédicure-Podologue

5, rue du Général Chanzy
Tél. 01.45.18.30.34

Du 12 au 18 octobre 2014

LA SEMAINE BLEUE



*Trop jeune
pour être vieux !*



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Charenton-Saint Maurice